

Signes**vitaux**^{MC}
DU GRAND MONTRÉAL

FEMMES ET FILLES DU GRAND MONTRÉAL



Réalisé par
IQ Institut
du Québec


Fondation du Grand Montréal

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président-directeur général	3
Reconnaissance territoriale	4
Énoncé JEDI de la Fondation du Grand Montréal	5
Avant-propos	6
Comité de travail	7
Lexique	9
Démographie féminine du Grand Montréal	14
Les violences faites aux femmes et aux filles	27
La santé mentale	41
L'intégration au travail et les conditions de travail	50
Conclusion	65
Bibliographie	66
Remerciements	69

DISCUTEZ. AGISSEZ. Si la lecture de ce rapport vous inspire, nous espérons qu'il vous guidera dans votre engagement.

PARLEZ-EN. Partagez ce rapport avec vos ami-e-s, collègues, employé-e-s, étudiant-e-s, avec un-e voisin-e, votre bibliothèque ou centre communautaire, ou avec un-e représentant-e du gouvernement.

RENSEIGNEZ-VOUS. Sur les organisations qui œuvrent pour améliorer notre communauté, et sur la manière dont vous pouvez participer vous aussi.

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS. Nous connaissons les enjeux et les organisations de notre communauté. Si vous souhaitez faire une différence, nous pouvons vous aider et vous accompagner. www.fgmtl.org





MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Avec sa série de rapports *Signes vitaux du Grand Montréal*, la Fondation du Grand Montréal (FGM) a pour but d'informer, de rassembler et de mobiliser notre communauté autour des enjeux les plus importants auxquels elle doit faire face. En réunissant et en diffusant des données contextualisées et fiables sur l'état de la collectivité, nous espérons stimuler la réflexion, la concertation et la mise en place de solutions adaptées à ces enjeux.

Depuis 2020, la FGM a porté une attention particulière à la situation des femmes et des filles dans notre communauté. En témoigne la mise sur pied, à la Fondation du Grand Montréal, du Fonds Femmes Action Montréal (FAM), un cercle de donatrices et de membres bénévoles. Ces femmes se sont donné pour mission de répondre aux besoins importants des organismes communautaires œuvrant spécifiquement auprès des femmes et des filles. Dans la foulée d'une démarche fondée sur les notions de justice, d'équité, de diversité et d'inclusion (JEDI) qu'elle a placée au cœur de son Plan stratégique 2022-2026, la FGM a également renforcé son engagement envers les membres et les populations les plus marginalisées de notre collectivité. Ces orientations alimentent l'ensemble de nos actions à titre de fondation communautaire.

La présente édition des *Signes vitaux* se veut donc un état de la situation générale des femmes et des filles dans le Grand Montréal. Elle est divisée en trois parties, chacune examinant des enjeux particuliers sur lesquels notre regard s'est posé : la violence envers les femmes, la santé mentale et les conditions de travail et d'emploi. Dans un souci d'intersectionnalité, chaque partie rend aussi compte des situations différenciées vécues par les femmes LGBTQ2S+, autochtones, immigrantes, racisées, jeunes ou adolescentes, aînées, monoparentales, ayant un handicap ou en situation d'itinérance. Il est à noter que, pour certains de ces groupes, les données sont rares ou difficiles d'accès. Cet angle mort statistique est significatif à bien des égards, et montre en lui-même qu'il reste du travail à faire sur le chemin de l'équité et de l'inclusion.

Nous tenons à remercier l'Institut du Québec, qui a assuré la compilation des données disponibles avec rigueur et savoir-faire. Nous devons également une fière chandelle aux membres bénévoles du comité de travail des *Signes vitaux*. Elles ont partagé avec nous, de façon ouverte et généreuse, leur fine connaissance des tendances et des besoins sur le terrain. Ce faisant, elles ont rendu le présent rapport plus précis, plus humain et plus représentatif de la réalité vécue par les femmes et les filles du Grand Montréal.

Notre ambition, c'est que ce rapport *Signes vitaux* devienne un levier et un moteur pour l'ensemble des acteurs et actrices de notre communauté. Chacun-e a un rôle à jouer pour renforcer l'égalité des genres et permettre à toutes les femmes et à toutes les filles de s'épanouir et de prendre la place qui leur revient. Ensemble, engageons-nous envers cet objectif ambitieux. Bonne lecture !

Karel Mayrand

Président-directeur général
Fondation du Grand Montréal

RECONNAISSANCE TERRITORIALE

La Fondation du Grand Montréal (FGM) tient à reconnaître la présence ancestrale des communautés Kanien'kehá:ka de Kahnawà:ke et Kanehsatà:ke, qui occupent historiquement le territoire aujourd'hui connu comme le Grand Montréal.

Elle désire aussi souligner que ce territoire a également accueilli au fil du temps plusieurs nations autochtones qui s'y sont établies à différents moments dans l'Histoire. Encore aujourd'hui, une population autochtone diversifiée incluant des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis réside sur ce territoire, dans des conditions socioéconomiques variées.

Ce territoire a longtemps servi de lieu de rassemblement et d'échange entre les Premiers Peuples, et est historiquement le lieu où la Grande Paix de Montréal a été signée par 39 Premières Nations en 1701. C'est dans un esprit de paix, de justice et de réconciliation, et en s'inspirant des savoirs des premiers peuples, que la FGM œuvre au mieux-être des communautés et à la protection du territoire du Grand Montréal, aujourd'hui et pour les générations à venir.



ÉNONCÉ JEDI DE LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Les valeurs de justice, d'équité, de diversité et d'inclusion sont au cœur de la mission de la Fondation du Grand Montréal, qui aspire à être le reflet de la communauté qu'elle sert.

Afin de briser les barrières et de créer une société inclusive, la FGM écoute, apprend, et met en œuvre des mesures intentionnelles dans sa culture organisationnelle, ses subventions, ses investissements, ses décisions et ses actions. Elle reconnaît l'existence de facteurs discriminants envers des individus et des groupes de façon directe ou systémique au sein de la société, ainsi que l'intersectionnalité des différentes discriminations qui peuvent être vécues simultanément, sont indissociables les unes des autres et ne sont pas hiérarchisées.

La FGM s'engage simultanément à :

- procéder à des adaptations structurelles continues dans ses pratiques, y compris dans ses investissements et ses subventions;
- se former en continu sur les enjeux de justice, d'équité, de diversité et d'inclusion;
- contribuer à la sensibilisation des parties prenantes et offrir des espaces de dialogue, d'échange et de rencontre;
- s'assurer que la composition de son personnel, de ses bénévoles et des ressources consultées reflète la communauté qu'elle sert;
- mesurer et évaluer la progression de ses actions.

La Fondation du Grand Montréal (FGM) soutient l'égalité des sexes et des genres à travers l'ensemble de ses pratiques, dont ses communications. À ce titre, elle favorise une écriture inclusive. La FGM s'engage à intégrer progressivement des règles de communication adaptées à la réduction des inégalités.



AVANT-PROPOS

Le présent rapport d'analyse explore trois grandes thématiques qui touchent les femmes et les filles, afin d'en comprendre les différents impacts sur la réalité des habitantes de la grande région de Montréal :

1. Les violences faites aux femmes et aux filles
2. La santé mentale
3. L'intégration au travail et les conditions de travail

Afin de rendre compte de la grande diversité de la population féminine du Grand Montréal, les groupes suivants feront parallèlement l'objet d'une analyse plus fine à même ces trois thématiques :

1. **Les personnes LGBTQ2S+**
2. **Les femmes autochtones**
3. **Les femmes en situation de handicap**
4. **Les femmes immigrantes**
5. **Les femmes racisées**
6. **Les mères monoparentales**
7. **Les femmes en situation d'itinérance**
8. **Les filles et les adolescentes**
9. **Les femmes âgées**

Afin d'approfondir nos analyses, nous avons cherché un maximum de données statistiques concernant l'ensemble des thématiques et des groupes étudiés. Cependant, selon la disponibilité des données primaires et secondaires, il a été difficile pour certains groupes d'obtenir un portrait précis pour le Grand Montréal. Dans ce cas, nous présentons les données disponibles pour le Québec, en partant de l'hypothèse que la réalité de ces différentes communautés dans le Grand Montréal doit être représentative de leur vécu à l'échelle de la province, même s'il existe évidemment des différences. Dans certains cas, nous avons aussi eu la chance d'organiser des rencontres individuelles avec des organismes communautaires afin d'amasser d'autres informations pertinentes.

L'ensemble des résultats a été soumis pour approbation à notre comité de suivi et de réflexion. Ainsi, à la fin de ce processus, les résultats quantitatifs et qualitatifs qui sont présentés dans ce rapport présentent les trois thématiques et leurs déclinaisons au sein des neuf groupes retenus. Les indicateurs que nous avons choisis réfèrent parfois à l'île de Montréal (la région administrative de Montréal), à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ou à la Région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. Le choix du contexte géographique est déterminé par la disponibilité des données et est spécifié.

COMITÉ DE TRAVAIL



Alison Abrego
Responsable de programmes et mobilisation
Fondation filles d'action

Alison Abrego est nourrie par son expérience en ayant grandi dans le quartier Saint-Michel, par son souci d'inclusivité, par l'art engagé, par sa mission à transformer des systèmes, son expérience avec les jeunes dans le communautaire et le privilège de détenir un baccalauréat en travail social. Elle est responsable des programmes, en co-collaboration avec son équipe. Le cœur de son rôle est d'assurer que les voix et les besoins des jeunes sont pris en compte en créant des espaces sécuritaires alternatifs. D'ailleurs, presque tous les jeunes qui ont participé à nos consultations jeunesse demandent des espaces sécuritaires pour s'exprimer et agir sur des sujets qui les concernent comme les violences sexuelles envers les jeunes dans les milieux scolaires, la sexualisation des corps, le racisme systémique, l'environnement et les enjeux vécus par les communautés autochtones.

À propos de Fondation filles d'action

Fondée en 1995, la Fondation filles d'action est un organisme sans but lucratif qui croit fermement au pouvoir d'agir des filles, des jeunes femmes et des jeunes de la diversité de genres en tant qu'agent.es de changement social. Grâce à notre réseau pancanadien d'organismes, nous menons, concevons et mettons en œuvre des programmes transformateurs pertinents et adaptés aux réalités changeantes de nos communautés. Filles d'action inspire et soutient l'autonomisation, le leadership et le développement sain des filles, des jeunes femmes et des jeunes de la diversité de genre en augmentant leur accès aux ressources et aux opportunités.



Sonia Alimi
Coordonnatrice de recherche
DAWN-RAFH Canada

Sonia Alimi est doctorante en sociologie et chargée de cours à l'Institut de recherches en études féministes de l'Université du Québec à Montréal. Elle travaille depuis six ans au sein du Réseau d'action des femmes handicapées du Canada en tant que coordonnatrice à la recherche. Sa thèse s'intéresse aux pratiques féministes antiracistes et décoloniales des Françaises d'origine nord-africaine.

À propos de DAWN-RAFH Canada

La mission de DAWN-RAFH Canada est de mettre fin à la pauvreté, à l'isolement, à la discrimination et à la violence que connaissent les femmes handicapées. DAWN-RAFH Canada est la seule instance nationale qui se consacre spécifiquement à la défense des droits des filles et des femmes sourdes ou handicapées du Canada ainsi qu'à leur avancement et à leur intégration pleine et entière à la société. Notre orientation stratégique globale repose sur l'implantation d'actions novatrices, l'établissement de partenariats et l'instauration de réseaux visant à amener les différents paliers gouvernementaux, les organismes travaillant à la promotion des personnes handicapées ou des femmes ainsi que les autres intervenants concernés à prendre en considération nos problématiques prioritaires et à œuvrer à leur résolution.



Monica Dunn
Coordonnatrice
Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM)

Monica Dunn est coordonnatrice de la TCVCM depuis 2018. Elle œuvre dans le milieu communautaire depuis plus de 20 ans et travaille au niveau de la concertation intersectorielle depuis près de 10 ans, en plus d'agir dans d'autres milieux à titre de médiatrice et de facilitatrice. Elle est formée en sociologie, en règlement des différends ainsi qu'en communication non-violente.

À propos de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal

La TCVCM a pour mission de réunir et mobiliser les différents acteurs concernés afin de contrer la violence conjugale et ses conséquences. Elle favorise le travail en partenariat et la concertation dans une démarche globale d'analyse, de prévention et d'action visant, d'une part, la protection des femmes, des enfants, des autres victimes et des personnes vulnérables ou ayant des besoins particuliers et, d'autre part, la responsabilisation des personnes agresseuses. Elle réunit actuellement plus de 50 membres issus de 11 secteurs d'intervention, autant du milieu institutionnel que communautaire.



Justine Gendron

Coordonnatrice générale
Table de concertation en violence conjugale
et agressions à caractère sexuel de Laval (TCVCASL)

Étudiante en criminologie et détentrice d'un certificat en études féministes, Justine a rejoint la Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval en 2021 à titre de coordonnatrice générale. Son rôle vise principalement à assurer une concertation entre les différents-es acteurs-trices qui luttent contre les violences conjugales et sexuelles à Laval, tout en incarnant les valeurs et fondements de la TCVCASL. Dans le cadre de ses études et de son militantisme, elle s'intéresse particulièrement aux impacts traumatiques que subissent les personnes victimes de violences intimes.

À propos de la Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval

La TCVCASL est un regroupement régional d'acteurs.trices communautaires et institutionnels multidisciplinaires qui luttent contre les violences conjugales et sexuelles. Elle favorise la concertation, la formation et le partage d'expertise auprès de ses membres, et sensibilise la population au sujet de ces violences dans une perspective de transformation sociale.



Catherine Lavarenne

Responsable financement et partenariats
Conseil québécois LGBT

Catherine Lavarenne est responsable des stratégies de financement du Conseil québécois LGBT et du soutien aux membres dans leur recherche de financement. Son rôle consiste à diffuser auprès des organismes LGBTQ+ du Québec les occasions de financement disponibles et de les aider dans la rédaction des demandes de subvention. Elle participe aux activités de plaidoyer auprès des gouvernements et des institutions subventionnaires, afin de porter à leur attention les besoins des communautés de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres.

À propos du Conseil québécois LGBT

Le Conseil québécois LGBT est l'interlocuteur privilégié du gouvernement pour tout ce qui touche à la défense des droits des personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres au Québec. Son approche se base sur la concertation de ses membres, c'est-à-dire 63 groupes et organismes communautaires qui travaillent sur le terrain. En plus de la défense des droits, le Conseil québécois LGBT soutient le réseautage, l'entraide et la solidarité du milieu communautaire LGBTQ+ au Québec.

La Fondation du Grand Montréal et l'Institut du Québec souhaitent également remercier Michèle Chappaz du Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal, Isabelle Gélinas du Y des femmes de Montréal et Asmaa Ibnouzahir de l'Institut F pour les entretiens qu'elles nous ont accordés afin d'offrir leur point de vue et leur expertise concernant certains groupes moins bien représentés dans les données statistiques.

LEXIQUE

Les femmes

Dans le cadre des analyses qui seront présentées dans les pages qui suivent, comme le définit Statistique Canada jusqu'au recensement de 2021, cette catégorie comprend les personnes qui ont déclaré être de sexe féminin. Cependant, nous avons aussi eu recours à des travaux d'organismes qui peuvent définir les femmes autrement. Le cas échéant, une précision sera apportée.

Les violences faites aux femmes et aux filles

La violence à l'égard des femmes et des filles se définit comme tout acte de violence basé sur le genre entraînant, ou pouvant entraîner, des souffrances ou des troubles physiques, sexuels ou mentaux. Cette définition inclut la menace de tels actes, la coercition ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée. La violence faite aux femmes et aux filles englobe, sans s'y limiter, la violence physique, sexuelle et psychologique intrafamiliale ou au sein de la communauté en général, y compris celle qui est perpétrée ou tolérée par l'État.

Source : ONU Femmes, *Formes de violence à l'égard des femmes et des filles*.

La santé mentale

La santé mentale est l'état de bien-être psychologique et émotionnel d'un individu. La santé mentale est une ressource indispensable pour mener une vie saine et un élément essentiel de l'état de santé général. La santé mentale n'est pas synonyme de maladie mentale. Toutefois, une santé mentale affaiblie peut entraîner une maladie mentale ou physique.

Source : Statistique Canada, *À propos de la santé mentale*.

L'intégration au travail et les conditions de travail

Certains groupes rencontrent des difficultés et des iniquités en matière d'accessibilité aux emplois, de bonnes conditions de travail, de rémunération et d'autres enjeux liés au marché du travail. Les femmes et les filles sont particulièrement touchées par ces problèmes, de même que plusieurs groupes couverts dans la présente étude.

Les personnes LGBTQ2S+

Les orientations sexuelles et les identités de genre autres que l'hétérosexualité et l'identité cisgenre sont souvent décrites par l'acronyme LGBTQ2S+ (ou un acronyme similaire).

En matière de genre

Le genre est une construction sociale de l'identité sexuelle. Si les normes habituelles nous enseignent qu'il n'y a que deux options (le genre binaire homme/femme), dans les faits, les gens vivent et expriment leur genre de façons beaucoup plus variées et complexes. Il y a plusieurs identités de genre différentes, y compris, mais sans s'y restreindre :

- **Agenre** : Personne qui ne se définit pas comme étant d'un genre en particulier, ou qui se définit comme n'ayant aucun genre. Son identité de genre peut être en dehors du genre binaire. Une personne aggenre peut ou non s'identifier comme trans.
- **Bispirituel** : La bispiritualité (*two-spirit* en anglais) est la traduction du terme *anishinaabemowin niizh manidoowag*, qui réfère aux personnes s'identifiant comme ayant un esprit masculin et un esprit féminin. L'activiste Albert McLeod développe le terme anglais en 1990 pour désigner la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, trans et allosexuelle autochtone. Le terme « bispirituel » est utilisé par certaines personnes autochtones pour décrire leur identité sexuelle, spirituelle et de genre.
- **Cisgenre** : Personne dont l'identité de genre et l'expression de genre correspondent au sexe qui lui a été assigné à la naissance.
- **Genre fluide** : Personne dont l'identité de genre et l'expression de genre ne sont pas statiques et peuvent fluctuer avec le temps ou les circonstances.
- **Genre queer** : Personne dont l'orientation sexuelle, l'identité du genre ou l'expression de genre ne se définit pas selon les normes dominantes.
- **Personne non-binaire** : Terme générique utilisé pour désigner des personnes dont l'identité de genre ne s'inscrit pas dans l'axe binaire masculin/féminin. Les termes « personne non-binaire » et « personne de genre non binaire » regroupent entre autres les réalités des personnes de genre neutre, bigenres ou agenres.
- **Trans** : Personne dont l'identité de genre diffère du sexe qui lui a été assigné à la naissance.

Les autres identités

L - Lesbienne : Personne qui s'identifie comme femme et est attirée physiquement, sexuellement, romantiquement ou émotionnellement par d'autres femmes, et qui s'identifie comme lesbienne.

G - Gai : Personne qui s'identifie comme homme et est attirée physiquement, sexuellement, romantiquement ou émotionnellement par d'autres hommes, et qui s'identifie comme gai (ou homosexuel). Le mot « gai » est également utilisé comme un terme large, pour désigner toutes les personnes attirées par une personne du même genre.

B - Bisexuelle : Personne attirée physiquement, sexuellement, romantiquement ou émotionnellement par plus d'un genre. Certaines personnes bisexuelles peuvent également s'identifier comme pansexuelles. Une personne pansexuelle peut ressentir une attirance physique, sexuelle, romantique ou émotionnelle pour toute personne, sans égard à son sexe ou à son genre.

T - Transgenre / Trans : Terme souvent utilisé par les personnes dont l'identité de genre diffère du sexe qui leur a été assigné à la naissance. Les personnes dont l'identité de genre se situe en dehors des catégories binaires vont parfois s'identifier en tant que trans.

Q - Queer : Terme qui englobe toutes les orientations sexuelles et les identités de genre de la communauté LGBTQ2S+, y compris celles qui ne s'identifient à aucune autre identité dans l'acronyme LGBTQ2S+.

2S : Terme qui concerne les personnes bispirituelles (two-spirited, 2S) - voir définition plus haut.

+ (plus) : Façon d'inclure d'autres orientations sexuelles et identités de genre sous l'égide de LGBTQ2S. Pour certain-e-s, le « plus » symbolise l'amour et l'acceptation.

Source : Jeunesse, J'écoute, 2SLGBTQ+ : Qu'est-ce que cela signifie?, Gouvernement du Canada, Terminologie LGBTQ2 - Glossaire, acronymes fréquents, L'encyclopédie canadienne, Bispiritualité et Interligne, Inclusion LGBTQ+.

Les femmes autochtones

Au Canada, « autochtone » est un terme légal utilisé pour définir les Premiers Peuples et leurs descendant-e-s. La Loi constitutionnelle de 1982 reconnaît trois groupes distincts, soit les Premières Nations (avec ou sans statut), les Inuit et les Métis. Au Québec, étant donné qu'aucun groupe métis n'a été légalement reconnu, l'emploi du terme « autochtone » renvoie généralement aux dix Premières Nations (Abénaquis, Algonquins, Atikamekw, Cris, Hurons-Wendats, Innus (Montagnais), Malécites, Micmacs, Mohawks, Naskapis) et au peuple inuit.

Source : Institut national de santé publique du Québec.

Les femmes en situation de handicap

Les analyses pour les femmes en situation de handicap ont été effectuées en utilisant les données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI), de l'Enquête sociale générale (ESG) et de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). L'ECI repose sur le modèle social de l'incapacité : « Le modèle social est fondé sur le principe selon lequel l'incapacité résulte de l'interaction entre les limitations fonctionnelles d'une personne et les obstacles auxquels elle fait face dans son environnement, notamment les obstacles sociaux et physiques qui compliquent la vie quotidienne. Par conséquent, l'incapacité est un désavantage social imposé par un environnement défavorable qui s'ajoute à la limitation fonctionnelle d'une personne (Mackenzie et coll., 2009). » L'ECI de 2017 offre un éventail de données sur 10 types distincts d'incapacités, ciblant les limitations d'activité liées à l'ouïe, la vision, la mobilité, la flexibilité, la dextérité, la douleur, l'apprentissage, la santé mentale, la mémoire et le développement.

Les termes « femmes en situation de handicap », « femmes avec incapacité » et « femmes avec limitation fonctionnelle » ramènent à la même réalité et seront utilisés dans les analyses de ce rapport.

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 : Guide des concepts et méthodes*, Cloutier, Grondin, Lévesque, 2018.

Les femmes immigrantes

L'immigrant-e désigne une personne qui est (ou a déjà été) un-e immigrant-e reçu-e ou résident-e permanent-e. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrant-e-s qui ont par la suite obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris-e-s dans ce groupe.

Source : Statistique Canada.

Les femmes racisées

Qualification concernant une personne qui appartient, de manière réelle ou supposée, à un groupe ayant subi un processus de racialisation, notamment selon la religion (p. ex. musulmane), la couleur de peau (p. ex. noire), la langue (p. ex. arabe) ou l'origine géographique (p. ex. asiatique). Le mot « racisé-e » met l'accent sur le fait que la race n'est ni objective, ni biologique.

Dans le cadre de ce rapport, les données disponibles au sein d'organismes comme Statistique Canada portent sur les femmes issues des minorités visibles et seront donc, souvent, utilisées pour décrire les personnes racisées.

Source : Santé Montréal et Ligue des droits et libertés.

Les mères monoparentales

Mères sans conjoint-e, ni partenaire en union libre, qui habitent un logement avec un ou plusieurs enfants. Les familles monoparentales incluent les enfants vivant avec un parent en raison de la rupture des parents, les parents seuls ayant adopté des enfants, un grand-parent ou tout autre membre de la famille qui s'occupe des enfants à une fréquence quotidienne, ou les parents veufs. Les enfants vivant dans des familles monoparentales peuvent être des enfants adultes.

Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Les femmes en situation d'itinérance

L'itinérance décrit la situation d'une personne, d'une famille ou d'une collectivité qui n'a pas de logement stable, sécuritaire, permanent et adéquat, ou qui n'a pas la possibilité, les moyens ou la capacité immédiate de s'en procurer un.

Source : Observatoire canadien sur l'itinérance.

Les filles et les adolescentes

Qualification concernant les personnes qui sont considérées comme des enfants (0 à 14 ans) ou des adolescentes (15 à 24 ans), comme le préconise la classification des âges de Statistique Canada. Dans la mesure du possible, nous essayerons de parler des différents âges car ils vivent des réalités différentes.

Source : Statistique Canada.

Les femmes âgées

Qualification concernant les personnes qui sont considérées comme des âgées (âgées de 65 ans et plus), comme le préconise la classification des âges de Statistique Canada.

Source : Statistique Canada.

Intersectionnalité

Imbrication de différentes formes de discriminations vécues par une personne, fondées notamment sur son origine ethnique, son sexe, son âge, sa religion, son orientation sexuelle, sa classe sociale ou son handicap. Ce cumul entraîne une augmentation des préjudices subis.

L'intersectionnalité comme cadre d'analyse peut aussi être définie comme : « (...) une théorie transdisciplinaire visant à appréhender la complexité des identités et inégalités sociales par une approche intégrée. Elle réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle » (Bilge, 2009 : 70).

En 1989, Kimberlé Crenshaw, inspirée par une longue tradition féministe afro-américaine, est l'une des premières personnes à travailler sur ce sujet et s'intéresse particulièrement aux conséquences de la lutte des femmes afro-américaines. Ces dernières sont placées dans une position spécifique : les personnes noires sont invisibles dans les enjeux féministes et les femmes sont invisibles dans les mouvements d'égalité raciale. L'intersectionnalité est une critique de l'homogénéisation de certaines catégories et de la tendance à uniformiser les expériences vécues : toutes les femmes ne sont pas « blanches » et tous les « Noirs » ne sont pas des hommes.

Source: Office québécois de la langue française, Grand dictionnaire terminologique, fiche « intersectionnalité »; Corbeil, C. Harper, E., Marchand, I. Fédération des maisons d'hébergement pour femmes; Le Gresley, S-M (2018); Ligue des droits et Libertés (LDL), lexique, intersectionnalité.

Sexisme

Le sexisme est une idéologie qui repose sur l'idée que les femmes sont inférieures aux hommes. Ses manifestations peuvent être très diverses : des formes apparemment anodines (stéréotypes, humour, remarques) jusqu'aux plus graves (discrimination, violence, agression, meurtre ou féminicide). C'est le principal obstacle à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Source : Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances (France).

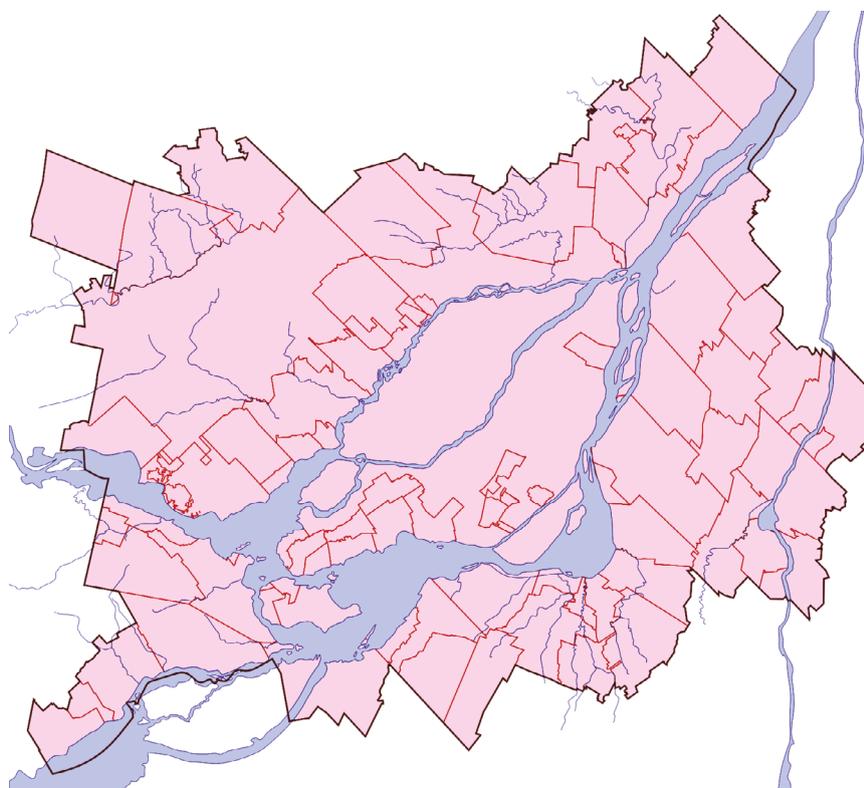
DÉMOGRAPHIE FÉMININE DU GRAND MONTRÉAL

Pour mieux comprendre les enjeux qui touchent les femmes et les filles en matière de violences subies, de santé mentale et de conditions de travail, il est nécessaire d'abord de mesurer leur présence sur le territoire du Grand Montréal. Il est tout aussi important de comprendre les caractéristiques sociales et démographiques des groupes qui composent la population féminine de la région métropolitaine.

Le Grand Montréal

Le Grand Montréal, ou grande région de Montréal, est composé de 82 municipalités regroupées en cinq espaces au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Il comprend ainsi l'île de Montréal en son centre, la ville de Laval, l'agglomération de Longueuil, ainsi que les couronnes Nord et Sud.

Figure 1
TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 2017



Source : Communauté métropolitaine de Montréal, 2017.

Selon les données du dernier recensement en 2021, la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal¹ comptait une population de 4 291 732 personnes, en hausse de 4,6 % par rapport à 2016. En comparaison, la population des régions métropolitaines de Toronto et de Vancouver s'est accrue de 4,6 % et de 7,3 % respectivement au cours de la même période².

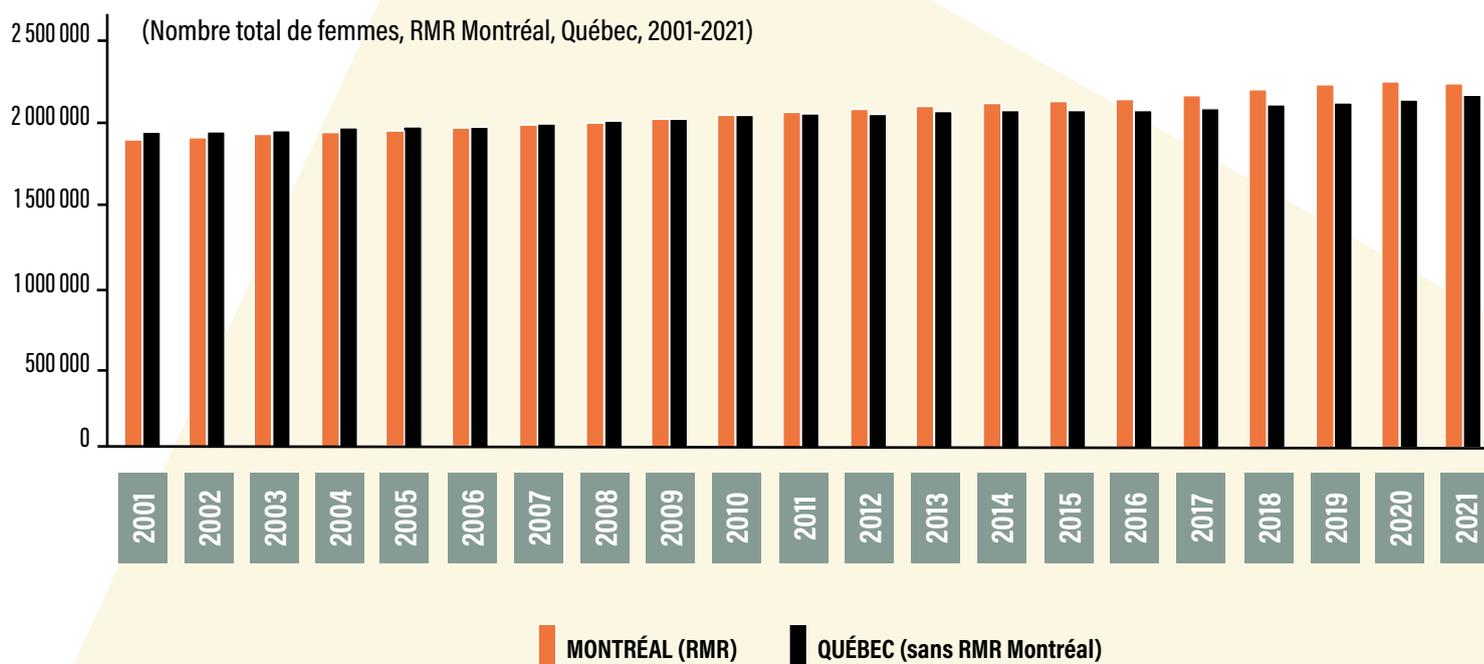
La présence des femmes dans le Grand Montréal

Le recensement de 2021 nous apprenait aussi qu'il y avait un peu plus de femmes que d'hommes dans la grande région de Montréal en 2021. On estimait alors la population féminine à 2,19 millions contre 2,11 millions d'hommes, soit quelque 80 000 femmes de plus.

De plus, au cours des dernières années, le profil de répartition des femmes au Québec a légèrement changé. Au début des années 2000, il y avait plus de femmes dans le reste du Québec que dans la grande région de Montréal alors que, depuis 2008, le nombre de femmes est légèrement plus élevé dans le Grand Montréal que dans le reste du Québec.

Graphique 1

UNE POPULATION FÉMININE LÉGÈREMENT PLUS IMPORTANTE DANS LE GRAND MONTRÉAL QUE DANS LE RESTE DU QUÉBEC



Source : Statistique Canada. Tableau 17-10-0135-01 Estimations de la population, 1er juillet, selon la région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement, limites de 2016.

1. Tout au long de ce document, les données qui seront présentées et qui font référence au Grand Montréal seront toujours les informations pour la Région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR de Montréal) qui sont présentées par Statistique Canada.

2. Statistique Canada. 2022. (tableau). *Profil du recensement*, Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 27 avril 2022.

Les personnes LGBTQ2S+

En 2018, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de Statistique Canada estimait qu'il y avait au Québec 41 600 femmes qui s'identifiaient comme lesbiennes ou gaies, et 70 600 comme bisexuelles³.

Au Canada, le recensement de 2021 comprenait pour la première fois une question qui permettait à toutes les personnes cisgenres, transgenres ou non binaires de déclarer leur genre. Ainsi, comparativement aux autres provinces, le Québec affichait les plus faibles proportions de personnes transgenres (0,14 %) et de personnes non binaires (0,09 %) dans sa population, et trois quarts (71,5 %) des personnes non binaires et la moitié (54,7 %) des personnes transgenres vivaient dans la grande région de Montréal.

Le Grand Montréal comptait ainsi l'an dernier 0,07 % d'hommes transgenres, 0,08 % de femmes transgenres et 0,13 % de personnes non binaires.

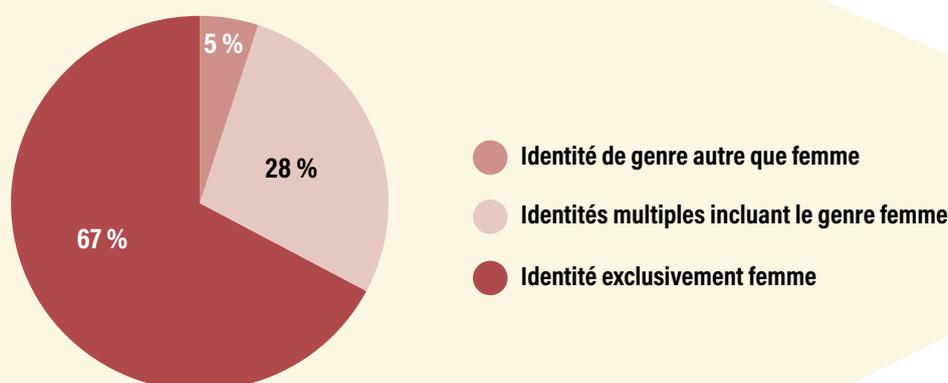
Concernant les femmes en couple avec d'autres femmes, le recensement de 2016 estimait qu'il y avait 72 880 personnes qui formaient un couple du même sexe au Canada, dont 48,1 % de femmes⁴. De ce nombre, 16,8 % vivaient dans le Grand Montréal.

En 2020, le Réseau des lesbiennes du Québec a mené une enquête à l'échelle provinciale afin de représenter le plus adéquatement possible les enjeux touchant les communautés lesbiennes et les femmes de la diversité sexuelle vivant au Québec⁵. Cette enquête a été réalisée auprès de 705⁶ personnes issues de la population des femmes s'identifiant comme LGBTQ2S+. Les deux graphiques ci-dessous en sont issus : ils présentent un aperçu de certaines caractéristiques des femmes LGBTQ2S+.

Graphique 2

AU QUÉBEC, UN TIERS DES RÉPONDANTES DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ONT UNE IDENTITÉ DE GENRE AUTRE QU'EXCLUSIVEMENT FEMME

(Proportion d'auto-identification des femmes de la diversité sexuelle (n=685), Québec, 2020)



Source : Fontaine, E., Antoine, J., Vaillancourt, J. (2021) Résultats de l'enquête "Portrait des femmes de la diversité sexuelle au Québec". Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ).

3. Statistique Canada. Tableau 13-10-0817-01 Caractéristiques socioéconomiques de la population lesbienne, gaie et bisexuelle, 2015 à 2018 (Bien que toutes les estimations de proportion de ce tableau excluent la non-réponse, les utilisateurs doivent noter que la question sur l'orientation sexuelle avait un taux de «ne sait pas» et de «refus» qui était plus élevé que la plupart des questions variables)

4. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016007/98-200-x2016007-fra.cfm>

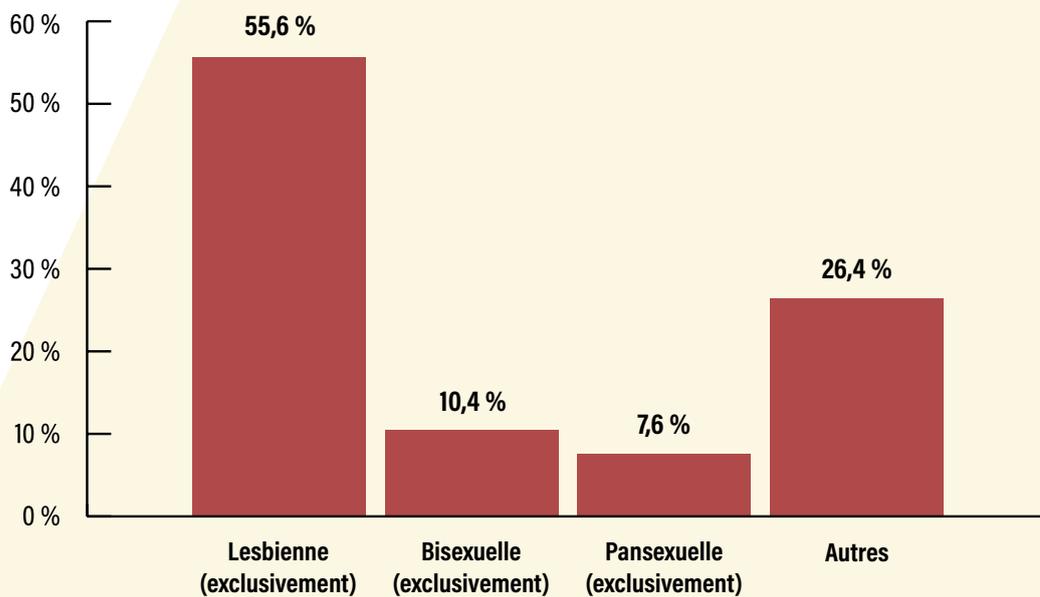
5. Fontaine, E., Antoine, J., Vaillancourt, J. (2021) Résultats de l'enquête "Portrait des femmes de la diversité sexuelle au Québec". Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ).

6. Durant l'enquête, 46,7 % des répondantes vivaient sur l'île de Montréal et 59,4 % des personnes demeuraient dans le Grand Montréal (incluant l'île de Montréal, Laval et la Montérégie).

Graphique 3

AU QUÉBEC, UNE RÉPONDANTE ISSUE DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE SUR DEUX S'AUTO-IDENTIFIE COMME EXCLUSIVEMENT LESBIENNE

(Répartition de l'orientation sexuelle des femmes de la diversité sexuelle (n=685)⁷, Québec, 2020)



Source : Fontaine, E., Antoine, J., Vaillancourt, J. (2021) Résultats de l'enquête "Portrait des femmes de la diversité sexuelle au Québec". Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ).



7. La catégorie « Autres » concerne les autres différentes formes d'orientation sexuelle et intersectionnelles.

Les femmes autochtones

Au recensement de 2016 (dernières données disponibles), 25 % des femmes autochtones du Québec résidaient dans le Grand Montréal.

Tableau 1
PRÉSENCE DES FEMMES AUTOCHTONES SELON LE LIEU, RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT ET LE QUÉBEC, 2016

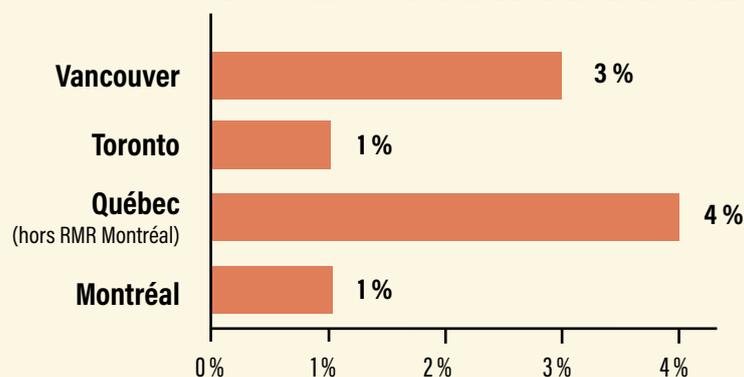
	Montréal	Québec (hors RMR Montréal)	Toronto	Vancouver
Femmes autochtones	18 250	72 745	24 505	32 380
Autres femmes	2 024 840	1 908 175	2 988 360	1 208 450

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

La présence des femmes autochtones dans le Grand Montréal (1 % de la population totale des femmes) est comparable à celle que l'on constate dans les deux autres grandes métropoles du Canada.

Graphique 4
LES FEMMES AUTOCHTONES SONT PEU NOMBREUSES DANS LES MÉTROPOLIS CANADIENNES ET DANS LE GRAND MONTRÉAL

(PROPORTION DES FEMMES AUTOCHTONES DANS LA POPULATION DES FEMMES, RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT ET LE QUÉBEC, 2016)



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.



Les femmes en situation de handicap

Il y a légèrement plus de personnes ayant un handicap dans la région administrative de Montréal que dans le Québec dans son ensemble. Il faut noter que les femmes sont plus nombreuses, en moyenne, à avoir un handicap que les hommes. Dans l'ensemble du Québec, elles représentent 590 610 personnes de 15 ans et plus. Ce chiffre comprend les handicaps physiques et les handicaps intellectuels, qui n'ont pas pu être analysés de manière indépendante.

Tableau 2

TAUX D'INCAPACITÉ SELON LE SEXE ET LA RÉGION ADMINISTRATIVE, POPULATION DE 15 ANS ET PLUS, RÉGIONS ADMINISTRATIVES, QUÉBEC, 2017

	Femmes	Hommes
Montréal	18,6 %	14,6 %
Laval	16,9 %	12,8 %
Lanaudière	17,1 %	12,6 %
Laurentides	16,8 %	15,5 %
Montérégie	17,2 %	14,4 %
Ensemble du Québec	17,8 %	14,4 %

Source : ECI de 2017, Statistique Canada. Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2020. Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2020.

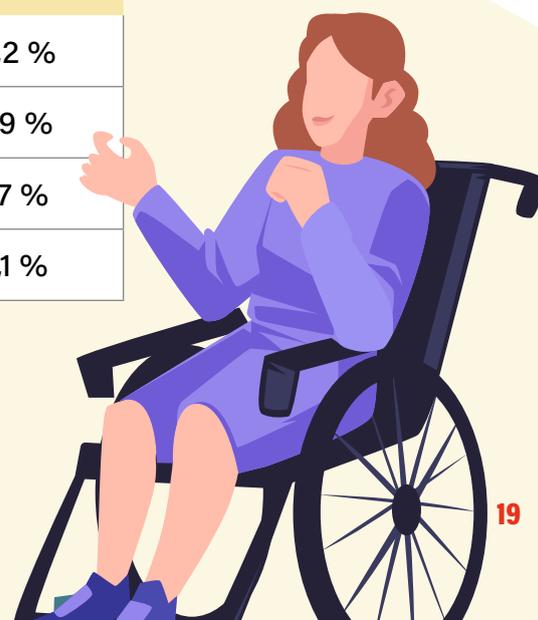
Selon l'Office des personnes handicapées, les Québécoises sont aussi plus nombreuses à vivre avec des incapacités graves ou très graves (41,8 % des personnes en situation d'incapacité) que les Québécois (38,8 %).

Tableau 3

GRAVITÉ DE L'INCAPACITÉ SELON LE SEXE, POPULATION DE 15 ANS ET PLUS AVEC INCAPACITÉ, QUÉBEC, 2017

	Femmes	Hommes
Légère	37,0 %	42,2 %
Modérée	21,2 %	18,9 %
Grave	20,5 %	17,7 %
Très grave	21,3 %	21,1 %

Source : Office des personnes handicapées du Québec (2021).



Les femmes immigrantes

Au recensement de 2016 au Québec, les femmes immigrantes étaient surtout présentes dans le Grand Montréal. En effet, elles étaient 86 % à vivre dans le Grand Montréal, contre 14 % dans le reste du Québec.

Tableau 4
PRÉSENCE DES FEMMES IMMIGRANTES SELON LE LIEU, RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT ET LE QUÉBEC, 2016

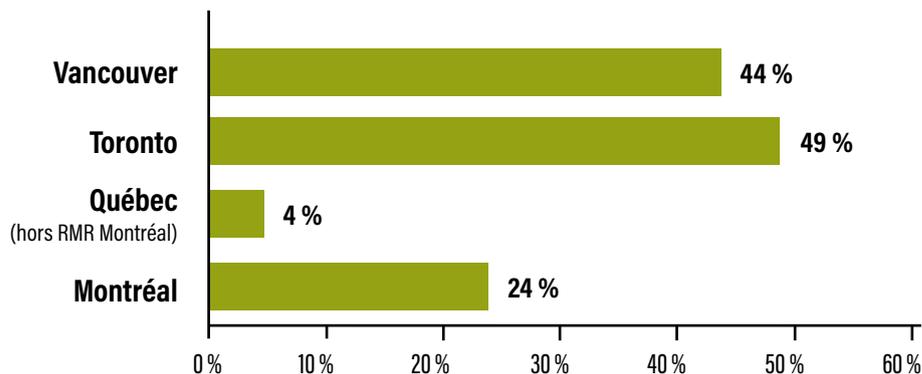
	Montréal	Québec (hors RMR Montréal)	Toronto	Vancouver
Femmes immigrantes	483 500	77 480	1 435 560	672 805
Autres femmes	1 526 095	1 896 640	1 508 475	527 885

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

Avec 24 % des effectifs, les femmes immigrantes représentent une proportion importante de la population des femmes du Grand Montréal. Cependant, elles sont bien peu nombreuses quand on compare avec les deux autres métropoles du Canada. Dans le Grand Toronto, une femme sur deux est née hors du Canada. Dans le Grand Vancouver, c'est 44 %. Au Québec, les femmes immigrantes sont aussi très peu présentes lorsqu'on sort du Grand Montréal. Dans le reste du Québec, elles représentent 4 % de la population féminine.

Graphique 5
UNE FEMME SUR 4 EST UNE IMMIGRANTE DANS LE GRAND MONTRÉAL

(PROPORTION DES FEMMES IMMIGRANTES DANS LA POPULATION DES FEMMES, RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT ET LE QUÉBEC, 2016)



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

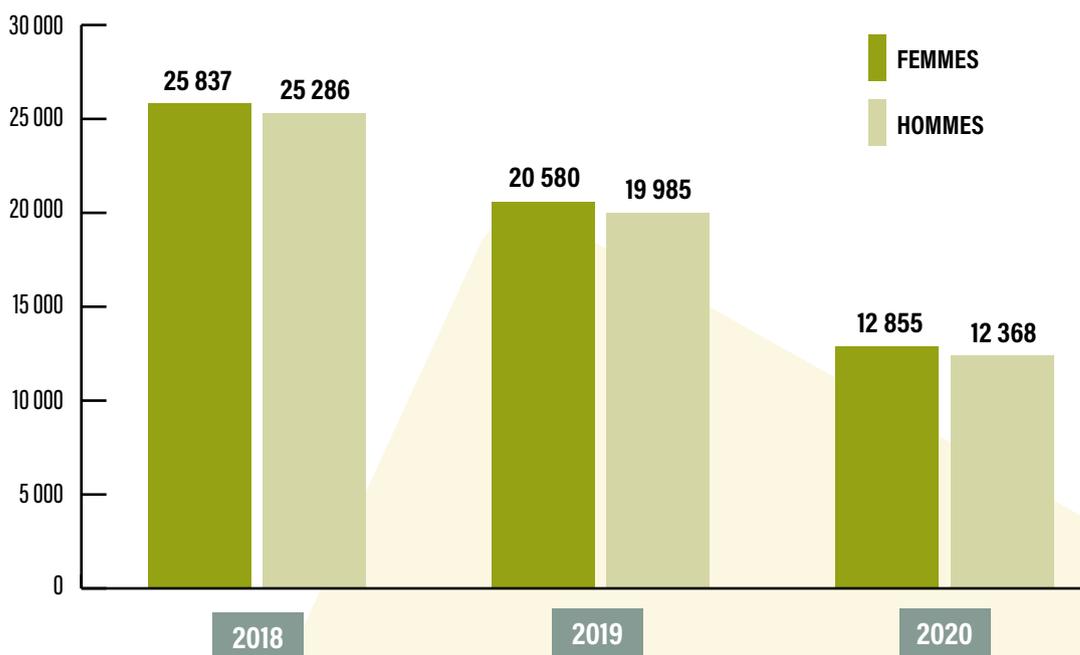


Cependant, depuis 2018, le nombre de nouvelles femmes immigrantes qui s'installent de manière permanente dans le Grand Montréal en provenance de l'étranger est en baisse. En 2019, le gouvernement du Québec a réduit les seuils pour l'accueil des immigrant-e-s permanent-e-s. Ensuite, depuis 2020, les répercussions de la pandémie de COVID-19 ont ralenti l'accueil des immigrant-e-s car les frontières ont été longtemps fermées et les délais administratifs ont été prolongés.

Graphique 6

LE NOMBRE DE FEMMES IMMIGRANTES PERMANENTES REÇUES CHAQUE ANNÉE AU QUÉBEC EST EN BAISSÉ

(NOMBRE TOTAL DE PERSONNES AYANT ACQUIS LA RÉSIDENCE PERMANENTE DURANT L'ANNÉE, QUÉBEC, 2018-2020)



Source : 2016-2020, Portrait de l'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).



Les femmes racisées

Au Québec, les femmes racisées sont surtout présentes dans le Grand Montréal. En effet, elles sont 88 % à vivre dans la région métropolitaine, comparativement à 12 % dans le reste de la province.

Tableau 5
PRÉSENCE DES FEMMES RACISÉES SELON LE LIEU, RÉGIONS
MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT ET LE QUÉBEC, 2016

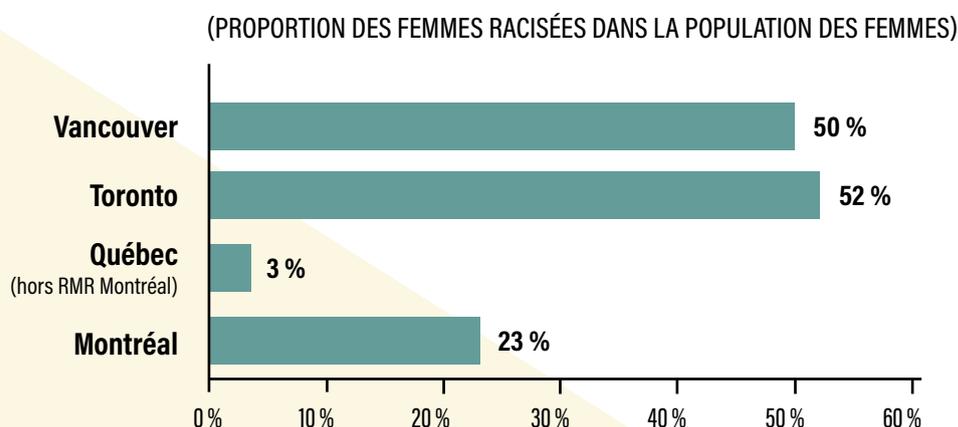
	Montréal	Québec (hors RMR Montréal)	Toronto	Vancouver
Femmes minorités visibles	462 745	64 440	1 562 675	620 660
Autres femmes	1 580 340	1 916 490	1 450 190	620 170

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.

À l'instar des femmes immigrantes, les femmes racisées (issues des minorités visibles) constituent une grande proportion des femmes du Grand Montréal, avec 23 % des effectifs. Dans ce cas aussi, elles sont toutefois bien peu nombreuses quand on compare avec les deux autres métropoles canadiennes. Tant dans le Grand Toronto que le Grand Vancouver, une femme sur deux est racisée. De plus, au Québec, les femmes racisées sont également très peu présentes à l'extérieur du Grand Montréal : elles ne représentent que 3 % de la population des femmes du reste de la province.

Graphique 7

DANS LE GRAND MONTRÉAL, UNE FEMME SUR QUATRE EST RACISÉE



Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.



Les mères monoparentales

Les femmes monoparentales sont significativement plus nombreuses dans la région métropolitaine. En effet, 56 % des femmes monoparentales du Québec vivent dans le Grand Montréal, alors que la part générale des Québécoises qui y habitent ne s'établit qu'à 51 %.

On constate aussi que les femmes sont plus susceptibles d'être des mères monoparentales que les hommes à être des pères monoparentaux. Il y a en effet 3,5 fois plus de femmes que d'hommes en situation de monoparentalité dans le Grand Montréal. Notons cependant que dans des villes comme Vancouver ou Toronto, la proportion de mères monoparentales est plus élevée que dans le Grand Montréal.

Tableau 6
PRÉSENCE DES MÈRES MONOPARENTALES SELON LE LIEU, RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENT ET LE QUÉBEC, 2016

	Montréal	Québec (hors RMR Montréal)	Toronto	Vancouver
Femmes monoparentales	158 625	126 275	241 820	84 740
Hommes monoparentaux	45 270	49 295	50 325	19 950

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.



Les femmes en situation d'itinérance

En 2018, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) a réalisé le portrait le plus à jour de l'itinérance au Québec⁸. Ce portrait visait à accroître la compréhension du phénomène de l'itinérance à l'échelle du Québec⁹. Il en est ressorti que 5 789¹⁰ personnes y étaient en situation d'itinérance visible, dont 845 dans des lieux extérieurs; 678 de ces personnes, soit 80 %, se trouvaient dans la région administrative de Montréal.

Sur le plan de l'itinérance cachée, soit le fait d'être hébergé temporairement chez d'autres, dans un hôtel sans avoir de domicile fixe permanent ou de demeurer dans une maison de chambres, 670 Québécois-e-s correspondaient à cette définition lors du dénombrement. Localement, on comptait 3 149 personnes en situation d'itinérance visible dans la région administrative de Montréal (54 % du total), 284 en Montérégie et 169 dans la région de Laval. L'établissement du profil des personnes en situation d'itinérance a révélé que 72 % étaient des hommes, 26 % des femmes et 2 % avaient d'autres identités de genre.



8. LATIMER, Eric, et François BORDELEAU. Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018, ministère de la Santé et des Services sociaux, mars 2019.

9. Onze régions étaient visées par le dénombrement de 2018 : Saguenay-Lac Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie-Centre-du-Québec, Estrie, Montréal, Outaouais, Chaudière-Appalaches, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie.

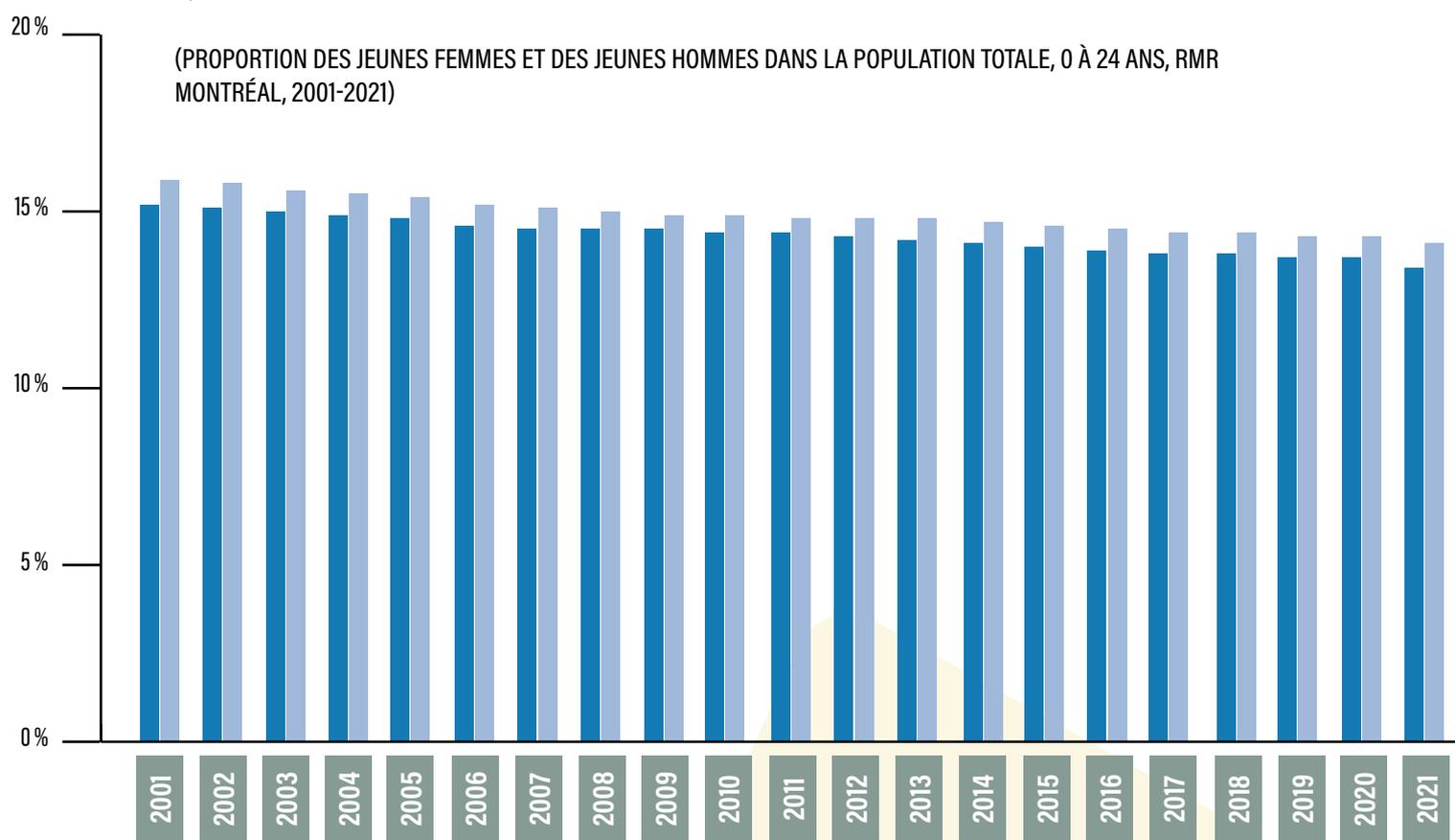
10. Le dénombrement permet d'estimer le nombre de personnes étant en situation d'itinérance visible un jour donné. Ce nombre est inférieur au nombre total de personnes qui connaissent un épisode d'itinérance au cours d'une année.

Les filles et les adolescentes

Depuis le début du millénaire, la proportion des jeunes dans l'ensemble de la population du Grand Montréal suit une tendance à la baisse. Ce constat peut s'expliquer par une population québécoise qui est vieillissante, une faible natalité et une immigration qui est relativement plus faible au Québec comparé à la moyenne canadienne. De plus, les jeunes femmes sont légèrement moins nombreuses que les jeunes hommes dans la grande région de Montréal.

Graphique 8

LA PROPORTION DE JEUNES DANS LA POPULATION DU GRAND MONTRÉAL DÉCROÎT DEPUIS LE DÉBUT DU MILLÉNAIRE ET LES JEUNES HOMMES Y SONT PLUS NOMBREUX QUE LES JEUNES FEMMES



FEMMES **HOMMES**

Source : Statistique Canada. Tableau 17-10-0135-01 Estimation de la population, 1^{er} juillet, selon la région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement, limites de 2016.



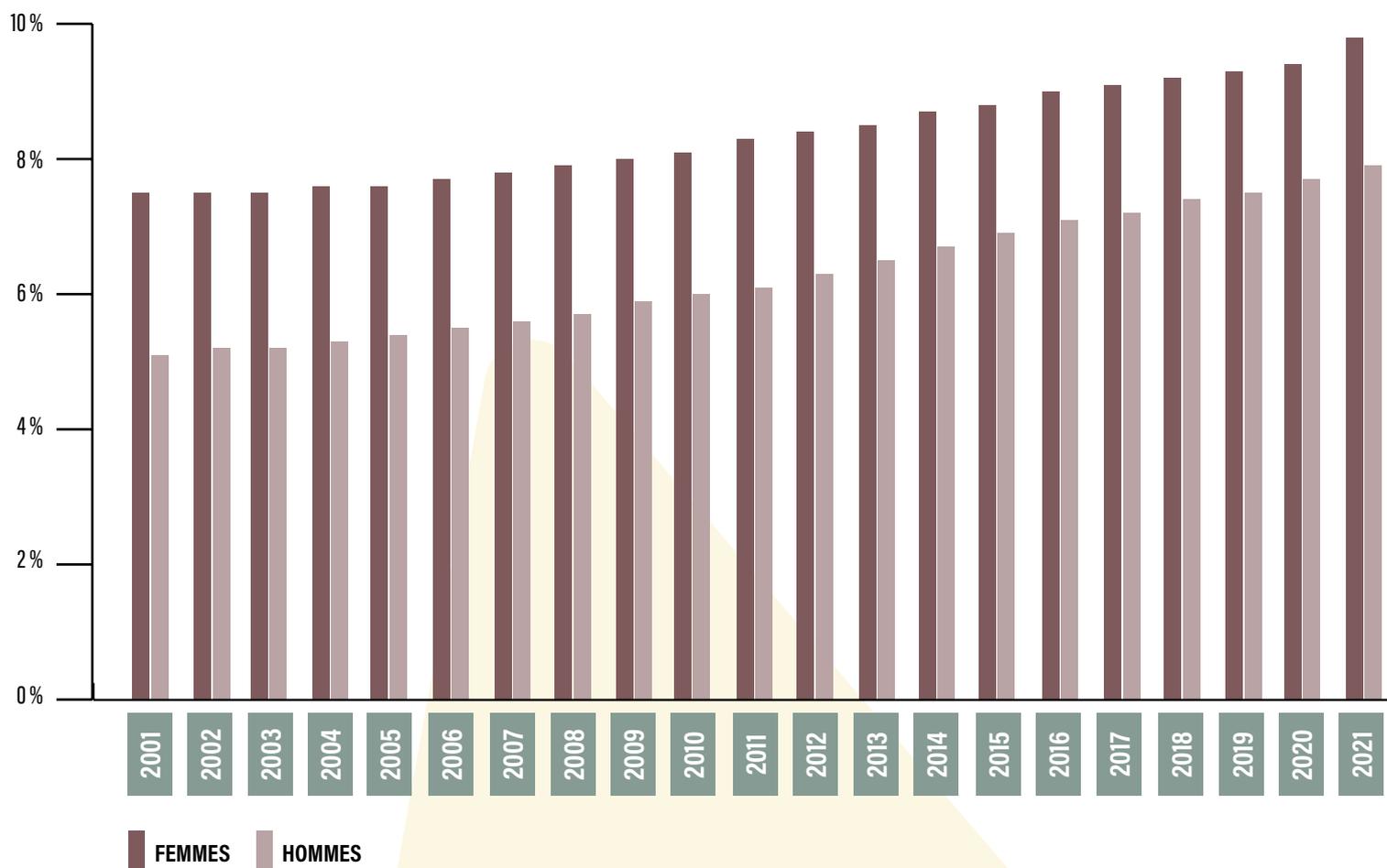
Les femmes âgées

La part des aîné-e-s dans la population totale du Grand Montréal est en augmentation depuis le début des années 2000. La population du Québec est l'une des plus vieillissantes en Amérique du Nord. La part des aînées est plus importante que celle des hommes de 65 ans et plus. Ce phénomène peut en partie s'expliquer par une espérance de vie plus longue chez les Québécoises que chez les Québécois.

Graphique 9

LA PROPORTION DES AÎNÉ-E-S EST PLUS IMPORTANTE DANS LE GRAND MONTRÉAL DEPUIS LE DÉBUT DU MILLÉNAIRE ET LES FEMMES SONT PLUS NOMBREUSES QUE LES HOMMES

(PROPORTION DES AINÉES ET DES AINÉS DANS LA POPULATION TOTALE, 65 ANS ET +, RMR MONTRÉAL, 2001-2021)



Source : Statistique Canada. Tableau 17-10-0135-01
Estimations de la population, 1er juillet, selon la région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement, limites de 2016.



LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX FILLES

Au Québec et dans le Grand Montréal, les violences que subissent spécifiquement les femmes ont un impact incommensurable sur leur vie. Il s'agit d'un problème social et collectif grave, dont les conséquences rejaillissent aussi sur l'ensemble de nos communautés et duquel nous avons le devoir de nous saisir. Ces violences sexistes sont particulièrement alarmantes et concernent le plus souvent des infractions sexuelles, de la séquestration de personnes, le harcèlement et bien d'autres méfaits.

Les femmes en sont proportionnellement¹¹ les principales victimes (en moyenne 1039,7 femmes sur 100 000 ont été victimes d'une infraction déclarée à la police au Québec en 2019 contre 975,1 hommes sur 100 000). Dans un nombre très important de cas, les auteurs présumés de ces violences sont des hommes (dans 95 % des cas d'infractions sexuelles déclarées à la police, un homme était l'auteur présumé du délit) qui connaissent leur victime (80 % des infractions sexuelles déclarées à la police). Insidieusement, la violence conjugale dont les femmes sont aussi les principales victimes des formes les plus sévères, est souvent la source de nombreux drames qui leur fait craindre pour leur sécurité ou pour leur vie.



11. Les analyses comparatives dans cette section sont souvent présentées en termes de taux de criminalité pour mieux effectuer les comparaisons pertinentes. Comme le décrit le ministère de la Sécurité publique du Québec, le taux de criminalité est le rapport entre le nombre d'infractions déclarées et la population, exprimé par 100 000 habitants. Il permet de comparer la fréquence des infractions entre les territoires ou les groupes de la population (en fonction du sexe ou de l'âge). On le calcule selon la formule suivante : le nombre d'infractions divisé par la population visée, le tout multiplié par 100 000.

Victimes d'infractions contre la personne

Au Québec, en 2019, les voies de fait (21 865 cas), les infractions sexuelles (7 834 cas), les menaces (6 502 cas) et le harcèlement criminel (4 228 cas) sont les infractions les plus souvent commises contre les femmes et déclarées aux autorités. Il est important ici de souligner qu'il s'agit d'infractions comptabilisées par les services policiers¹². Il arrive, trop souvent, que des femmes victimes de violence ne portent pas plainte ou se retrouvent dans une situation où elles ne peuvent pas le faire. C'est souvent le cas de femmes appartenant à un ou plusieurs groupes de personnes marginalisées.

Tableau 7
RÉPARTITION DES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE
SELON LE SEXE, LA CATÉGORIE D'INFRACTIONS ET LE CONTEXTE,
QUÉBEC, 2019

Catégories d'infractions	Infractions contre la personne (tous contextes confondus)						Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal					
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes		
	Nombre	%	Taux	Nombre	%	Taux	Nombre	%	Taux	Nombre	%	Taux
Homicide	21	26,6	0,5	58	73,4	1,4	11	84,6	0,3	2	15,4	0,1
Négligence criminelle	11	29,7	0,3	26	70,3	0,6	4	100,0	0,1	0	0,0	0,0
Tentative de meurtre	45	22,8	1,1	152	77,2	3,6	20	90,9	0,6	2	9,1	0,1
Voies de fait (niveaux 1 à 3)	21 865	45,8	514,9	25 844	54,2	609,8	10 593	71,3	295,0	4 265	28,7	120,0
Agressions sexuelles (niveaux 1 à 3)	5 050	88,3	118,9	672	11,7	15,9	1 062	97,5	29,6	27	2,5	0,8
Autres infractions d'ordre sexuel	2 784	82,0	65,6	610	18,0	14,4	174	92,6	4,8	14	7,4	0,4
Enlèvement, traite et séquestration	953	78,6	22,4	259	21,4	6,1	604	95,1	16,8	31	4,9	0,9
Vol qualifié et extorsion	1 478	33,9	34,8	2 885	66,1	68,1	182	85,0	5,1	32	15,0	0,9
Harcèlement criminel	4 228	74,0	99,6	1 489	26,0	35,1	2 215	86,4	61,7	350	13,6	9,8
Menaces	6 502	44,1	153,1	8 239	55,9	194,4	1 605	78,8	44,7	432	21,2	12,2
Autres	1 214	52,6	28,6	1 095	47,4	25,8	256	80,0	7,1	64	20,0	1,8
Total	44 151	51,7	1039,7	41329	48,3	975,1	16726	76,2	465,7	5 219	23,8	147,0

Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

12. Les corps de police peuvent enregistrer jusqu'à quatre infractions découlant d'un même événement. Toutefois, seulement l'infraction la plus grave est comptabilisée pour établir le taux de criminalité. Cette convention peut engendrer une sous-estimation des infractions dites moins graves.

Le contexte conjugal

Pour les femmes victimes de féminicide (52,4 %), d'enlèvement, traite ou séquestration (63,4 %) ou de harcèlement criminel (52,4 %), les infractions déclarées à la police sont commises en majorité dans le contexte d'une relation conjugale.

À cela, il faut ajouter que selon l'ensemble des infractions déclarées à la police, les femmes sont trois fois plus susceptibles que les hommes de subir de la violence conjugale : 465,7 victimes sur 100 000 femmes contre 147 victimes sur 100 000 hommes.

Au-delà des infractions dans un contexte conjugal déclarées à la police, de nombreuses femmes en couple subissent des violences qu'elles ne rapportent pas aux autorités, parfois pour des raisons de coercition ou de menaces provenant de leur partenaire.

Pour obtenir une idée plus précise de la violence à l'endroit des femmes dans une relation de couple, une étude menée par l'Université de Sherbrooke¹³ montrait qu'en octobre 2021, un peu plus d'une Québécoise en couple sur six (17,6 %) présentait un indice de violence conjugale¹⁴. La région de Montréal serait la plus touchée au Québec, avec un peu plus d'une femme en couple sur 5 (22,5 %) présentant un indice de violence conjugale.

Tableau 8
COMPORTEMENTS VIOLENTS SUBIS PAR LES FEMMES EN COUPLE, QUÉBEC, OCTOBRE 2021

	Prévalence
H (Hits) : M'agresse physiquement	3,1 %
I (Insult) : M'insulte ou me parle avec mépris	24,4 %
T (Threaten) : Me menace de violence physique	2,7 %
S (Scream) : Hurle ou me lance des injures	18,0 %
Indice de violence conjugale	17,6 %

Source : Université de Sherbrooke, Violence conjugale subie par les femmes en temps de pandémie : Une enquête qui en dit long, Pelletier, Therrien, Picard-Turcot, Généreux, 2022.

Les conséquences de la violence conjugale peuvent être très graves et aller jusqu'au féminicide. La même étude nous apprend que les femmes sondées qui présentaient un indice de violence conjugale vivaient deux fois plus souvent des symptômes modérés à sévères d'anxiété ou de dépression (34,5 %), comparativement aux autres femmes (18,7 %). Elles seraient aussi trois fois plus souvent touchées par les idéations suicidaires (11,3 % c. 4,0 %).

13. Université de Sherbrooke, Violence conjugale subie par les femmes en temps de pandémie : Une enquête qui en dit long, Pelletier, Therrien, Picard-Turcot, Généreux, 2022. L'étude a été menée auprès de 3500 femmes en couple entre novembre 2020 et octobre 2021. Notons que 8,2 % des femmes en couple se sont abstenues de répondre.

14. L'indice de violence conjugale est défini comme la présence au minimum de l'une des trois caractéristiques suivantes : Score HITS de 6 ou plus, présence de violence physique (peu importe la fréquence), peur du partenaire.

SIGNES ÉVOCATEURS DE SITUATIONS DE VIOLENCE CONJUGALE

VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE ET VERBALE

- Insultes, chantage ou reproches injustifiés
- Humiliations et propos méprisants, dans le but de diminuer la confiance de l'autre
- Prise de contrôle sur la victime, p. ex. contrôle des sorties ou de l'habillement
- Isolement de la victime en limitant ses contacts avec l'entourage
- Menace de se suicider, dans le but de contrôler
- Menace de blesser ou de tuer l'autre

VIOLENCE PHYSIQUE

- Lancer des objets, frapper sur les murs
- Infliger des blessures ou donner des coups
- Dissimuler les blessures suspectes en prétendant que ce sont des accidents

VIOLENCE SEXUELLE

- Poser un geste à caractère sexuel sans le consentement de la victime
- Refuser l'utilisation d'une méthode contraceptive ou de protection contre les ITSS

VIOLENCE ÉCONOMIQUE

- Contrôler les dépenses de la victime, voire la priver d'argent
- Empêcher la victime d'avoir un emploi pour éviter qu'elle ait un revenu
- Forcer la victime à travailler pour donner l'entièreté de son salaire au partenaire

*Tableau issu du site de la Maison du réconfort : https://maisondureconfort.com/wp-content/uploads/2019/04/MDR_formes_manifestations.pdf.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) décrit les violences commises envers les femmes comme étant un enjeu urgent de santé publique qui engendre des coûts et des conséquences énormes sur la santé, la sécurité et le bien-être des femmes. Dans cette optique de gestion de santé publique, l'OMS propose un cadre stratégique pour la mise en place d'actions préventives à plusieurs niveaux, basé sur l'acronyme RESPECT. Voici les différents éléments de ce cadre, ainsi que les pistes de solutions qui sont présentement mises en place ou qui pourraient l'être dans l'ensemble du Québec.¹⁵

15. D^{re} Mélissa Généreux, professeure au Département des sciences de la santé communautaire de la Faculté de médecine et des sciences de la santé. <https://www.usherbrooke.ca/actualites/nouvelles/details/47505>.

CADRE RESPECT ET PISTES D'ACTION ASSOCIÉES

R	Relationship skills strengtened	Renforcement des aptitudes relationnelles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmes de sensibilisation et d'éducation sur les dynamiques relationnelles saines ▪ Projet XOX : Expérience virtuelle interactive pour expliquer le cycle et l'escalade de la violence pour la prévenir dans les relations amoureuses chez les adolescent-e-s ▪ Campagne « C'est pas violent » de SOS violence conjugale : Conversations interactives illustrant les différents types de violence pouvant être subies dans une relation de couple, campagne diffusée sur les réseaux sociaux ▪ Groupe de soutien et de discussion pour les victimes, tout comme pour les agresseurs ▪ Groupes de discussion et ateliers sur des sujets touchant les relations conjugales pour les femmes par différents organismes
E	Empowerment of women	Autonomisation des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Boîtes à outils pour le dépistage de la violence conjugale (dans sa propre relation ou dans celle d'une proche), stratégies pour intervenir auprès d'elles et ressources disponibles pour les victimes ▪ Trousse média sur la violence conjugale de l'INSPQ ▪ Outils SOS-Info de SOS violence conjugale
S	Services ensured	Disponibilité des services assurée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Subventions stables aux organismes communautaires, particulièrement en temps de pandémie, alors que les demandes d'aide et d'hébergement ont été plus nombreuses ▪ Soutien aux organismes et au milieu de la santé dans le recrutement de personnel dédié aux ressources œuvrant en violence conjugale
P	Poverty reduced	Réduction de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmes de mitigation des pertes financières associées à la COVID-19 ▪ Au niveau fédéral, nombreuses prestations offertes tel la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement, Prestation canadienne de maladie pour la relance économique, Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et le régime d'assurance-emploi qui remplace l'ancienne Prestation canadienne d'urgence. ▪ Revenu minimal garanti à tous les adultes
E	Environnements made safe	Environnements sécurisés	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet de loi 24, modifiant la Loi sur le système correctionnel du Québec et permettant le déploiement d'un système de bracelets électroniques anti-rapprochement pouvant offrir un sentiment de sécurité aux victimes
C	Child and adolescent abuse prevented	Prévention de l'abus des enfants et des adolescents	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet de loi 15, modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse, qui prévoit l'ajout de clauses pour assurer que les enfants qui sont témoins de violence conjugale ou qui en rapportent mieux soient mieux protégés, notamment en exigeant des expertises externes par des spécialistes en violence conjugale dans ces situations
T	Transformed attitudes, beliefs, and norms	Transformation des normes, croyances et comportements	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des professionnels de la santé à dépister la violence conjugale et à aborder le sujet dans les interventions avec leur clientèle ▪ Formation Violence conjugale: connaître, détecter, intervenir; disponible sur l'Environnement numérique d'apprentissage, qui pourrait être rendue obligatoire pour des professionnels de la santé ciblés dans le réseau

Source : UN Women (2020).

Victimes d'infractions sexuelles

Les infractions sexuelles, à savoir les agressions sexuelles et les autres manifestations de violence à caractère sexuel sont parmi les formes de violence les plus subies par les femmes au Québec et dans le Grand Montréal.

Les sous-groupes d'infractions sexuelles

L'agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée. Le Code criminel prévoit trois niveaux de gravité pour les agressions sexuelles :

- **Agression sexuelle simple (niveau 1) (art. 271)**

Lors de l'agression sexuelle, l'auteur présumé ne cause pas ou presque pas de blessures corporelles à la victime.

- **Agression sexuelle armée (niveau 2) (art. 272)**

Lors de l'agression sexuelle, l'auteur présumé :

- Porte, utilise ou menace d'utiliser une arme ou une imitation d'arme; ou menace d'infliger des lésions corporelles à une autre personne que la victime; ou
- Inflige des lésions corporelles à celle-ci; ou
- Participe à l'infraction avec une autre personne.

- **Agression sexuelle grave (niveau 3) (art. 273)**

Lors de l'agression sexuelle, l'auteur présumé :

- Blesse, mutilé ou défigure la victime; ou
- Met la vie de la victime en danger.

Les autres infractions sexuelles comptent, quant à elles, plus d'une dizaine de crimes différents, dont les principaux, en termes de nombre, sont :

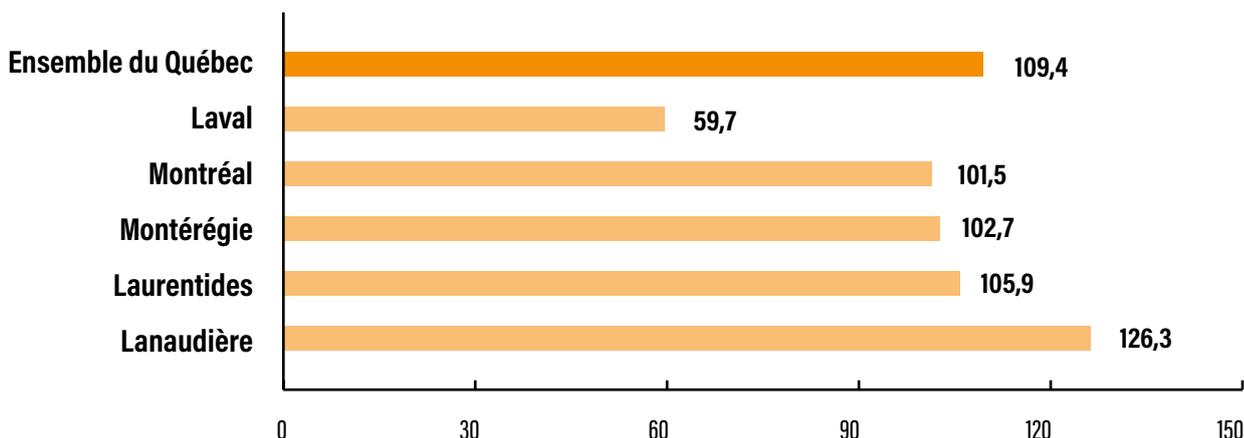
1. Les contacts sexuels et l'incitation à des contacts sexuels;
2. Le leurre;
3. La publication non consensuelle d'images intimes.

Source : ministère de la Sécurité publique, Criminalité au Québec Infractions sexuelles en 2019.

En 2019, la fréquence des infractions sexuelles dénoncées au Québec était de 109,4 pour 100 000 habitants. Les régions administratives qui composent en partie le Grand Montréal affichaient toutes un taux plus bas que la moyenne québécoise, à l'exception de Lanaudière avec un taux de 126,3 infractions sexuelles pour 100 000 habitants.

Graphique 10
QUATRE DES CINQ RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU GRAND MONTRÉAL ONT UNE INCIDENCE DES INFRACTIONS SEXUELLES EN DESSOUS DE LA MOYENNE DU QUÉBEC

(TAUX RÉGIONAUX DU TOTAL DES INFRACTIONS SEXUELLES, QUÉBEC, 2019)

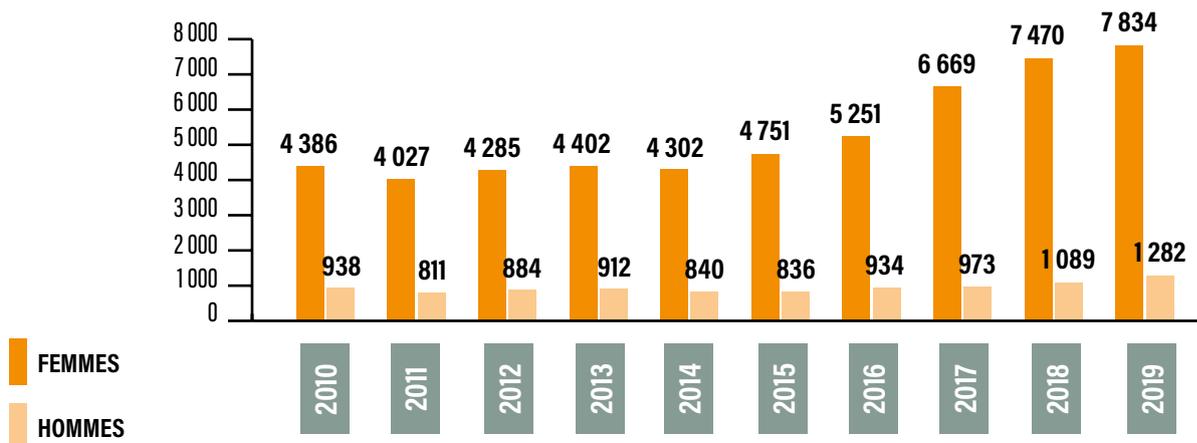


Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

Au Québec, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à subir des crimes sexuels. Au fil des années, malgré les efforts mis en place pour lutter contre ce fléau, les infractions sexuelles déclarées à la police sont en hausse. La libération de la parole ces dernières années pourrait contribuer à expliquer le nombre plus élevé de cas déclarés depuis environ une décennie, alors qu'il était dans le passé plus difficile pour les femmes de dénoncer ou de se faire entendre.

Graphique 11
SIX FOIS PLUS DE FEMMES QUE D'HOMMES SONT VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES

(NOMBRE TOTAL DE CAS PAR GENRE, QUÉBEC 2010-2019)



Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

Au Québec, les auteurs présumés de violences à caractère sexuel sont en grande majorité des hommes. En effet, en matière d'agressions sexuelles, il y a 27 fois plus de délits qui sont présumément commis par des hommes que par des femmes. Pour les autres infractions d'ordre sexuel, 12 fois plus d'hommes que de femmes en sont les présumés auteurs.

Tableau 9
NOMBRE D'INFRACTIONS SEXUELLES SELON LE SEXE DE L'AUTEUR PRÉSUMÉ ET LA CATÉGORIE D'INFRACTIONS, QUÉBEC, 2019

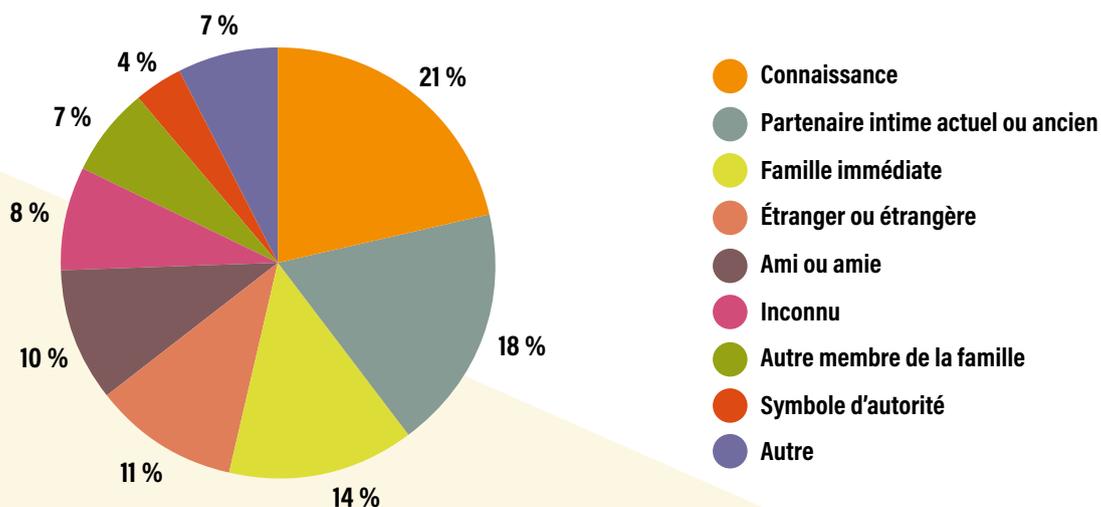
	Femmes		Hommes	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Agressions sexuelles	100	2,7	2 677	72,6
Autres infractions d'ordre sexuel	132	3,6	1 644	44,6
Total	232	6,2	4 321	117,2

Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

Dans le cas des infractions à caractère sexuel, les présumés auteurs sont souvent connus de la victime. Au Québec en 2019, dans 81 % des cas déclarés aux services de police, la victime connaissait, d'une manière ou d'une autre, l'agresseur présumé. Le plus souvent, l'agresseur présumé était une connaissance (21 %), un partenaire intime actuel ou ancien (18 %) ou un membre de la famille immédiate (14 %).

Graphique 12
8 FOIS SUR 10, LES AUTEURS PRÉSUMÉS D'INFRACTIONS SEXUELLES SONT CONNUS DE LA VICTIME

(POURCENTAGE TOTAL DE CAS SELON LE LIEN AVEC LA VICTIME, QUÉBEC, 2019)



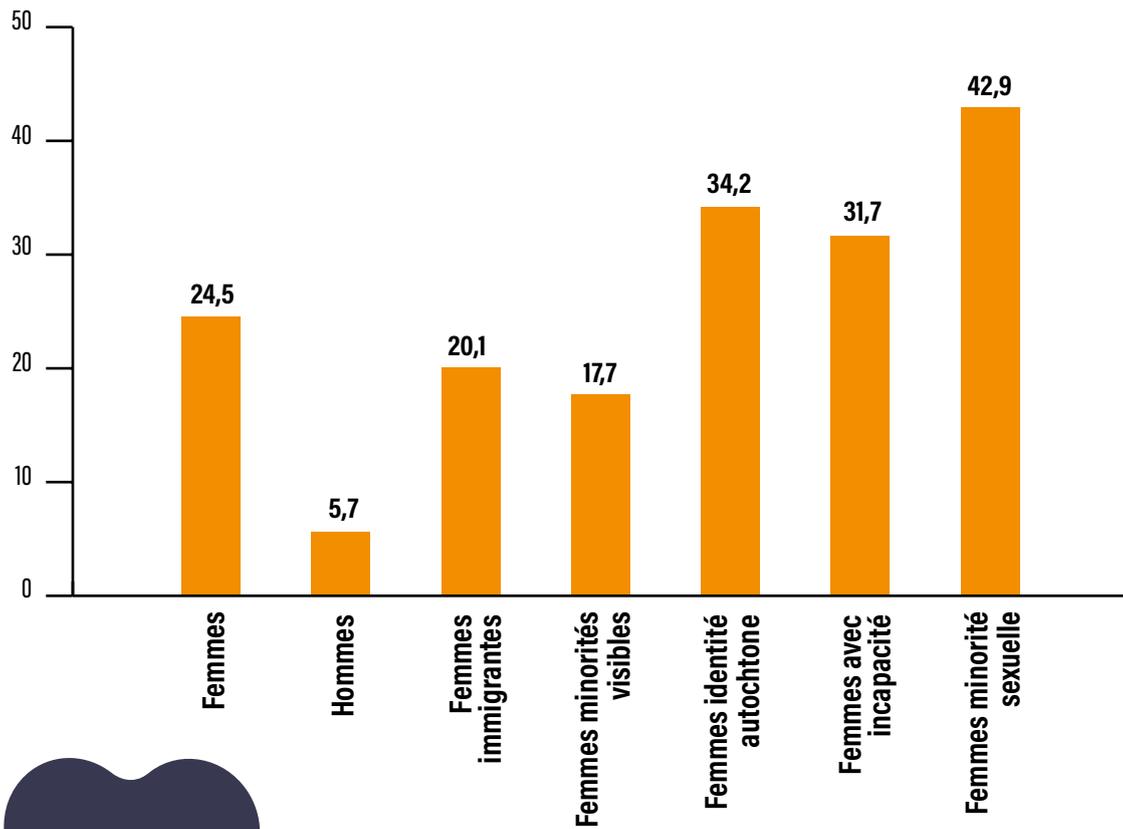
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

En 2018, les dernières données disponibles sur le sujet montrent qu'il y a des différences observables concernant les agressions sexuelles en fonction des groupes qui composent la population féminine du Québec. Nous pouvons observer que les femmes autochtones, les minorités sexuelles et les femmes avec handicap étaient celles qui étaient le plus à risque de subir des agressions sexuelles et de les déclarer.

Graphique 13

LES FEMMES AUTOCHTONES, AVEC HANDICAP OU MEMBRES DES MINORITÉS SEXUELLES SONT PLUS À RISQUE DE SUBIR ET D'AUTODÉCLARER DES AGRESSIONS SEXUELLES

(POURCENTAGE DU TOTAL DES RÉPONDANTS, AGRESSIONS SEXUELLES AUTODÉCLARÉES DEPUIS L'ÂGE DE 15 ANS, 2018)



Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0166-01 Agressions sexuelles autodéclarées depuis l'âge de 15 ans.

Capacité d'hébergement d'urgence pour Montréal

Les femmes et les filles qui vivent de la violence doivent parfois se tourner vers un hébergement d'urgence. Dans le Grand Montréal, ces ressources sont inégalement réparties et se retrouvent principalement sur l'île de Montréal. Dans le cas des refuges d'urgence, même si leur nombre a augmenté entre 2016 et 2020 (passant de 8 à 10), le nombre de lits disponibles a baissé de 20 % sur la même période. Les ressources attribuées aux logements de transition et aux refuges pour victimes de violence ont quant à elles augmenté.

Tableau 10
DES RESSOURCES INÉGALES D'UNE VILLE À L'AUTRE

(CAPACITÉ D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES, NOMBRE DE LITS ET DE REFUGES, VILLES DE MONTRÉAL, LAVAL ET LONGUEUIL, 2016 ET 2020)

TYPE DE REFUGE			Laval		Longueuil		Montréal	
			2016	2020	2016	2020	2016	2020
Refuge d'urgence	Général - femmes	Nombre de refuges	0	0	0	0	8	10
		Nombre de lits	0	0	0	0	230	185
Logement de transition	Général - femmes	Nombre de refuges	0	0	0	2	7	18
		Nombre de lits	0	0	0	25	142	419
Refuge pour victimes de violence familiale	Général - femmes	Nombre de refuges	3	3	1	2	16	17
		Nombre de lits	45	55	10	38	214	309

Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0353-01 Capacité d'hébergement, nombre de lits et de refuges pour les refuges d'urgence, logements de transition et refuges pour les femmes victimes de violence pour le Canada et les provinces, Emploi et Développement social Canada annuel (nombre).



Les personnes LGBTQ2S+

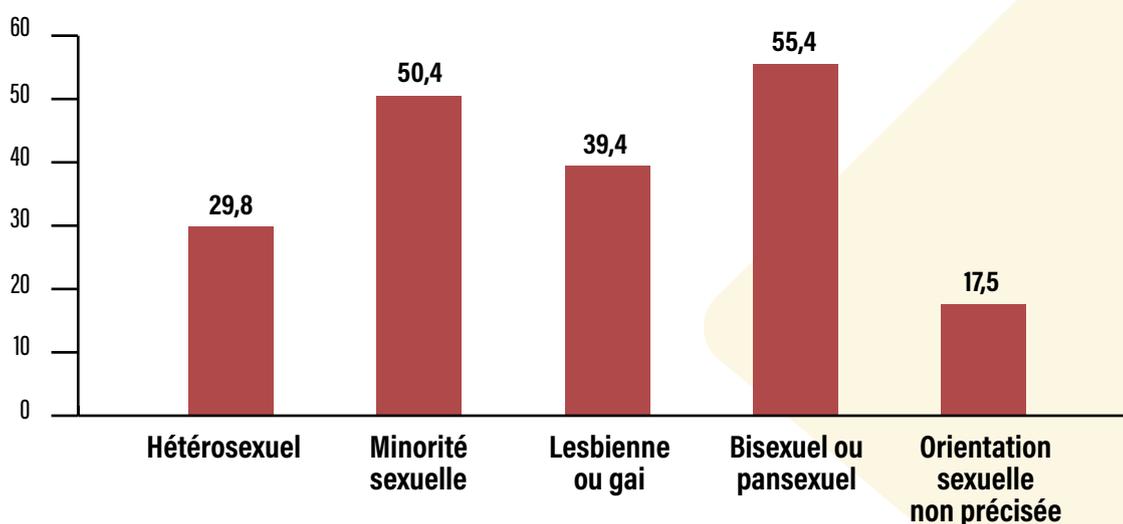
Les femmes de la diversité sexuelle sont généralement plus à risque de subir des violences et particulièrement des violences sexuelles. Elles sont en effet 75 % plus à risque d'être une victime d'agression sexuelle et de le déclarer que la moyenne des femmes canadiennes.

Au Canada, au sein des femmes de la diversité sexuelle, les femmes bisexuelles ont un risque accru de subir de la violence sexuelle.

Graphique 14

LES FEMMES BISEXUELLES SONT CELLES APPARTENANT À LA DIVERSITÉ SEXUELLE LES PLUS À RISQUE DE SUBIR ET DÉCLARER UNE AGRESSION SEXUELLE

(POURCENTAGE DU TOTAL DES RÉPONDANTS, AGRESSIONS SEXUELLES AUTODÉCLARÉES DEPUIS L'ÂGE DE 15 ANS, CANADA, 2018)



Source : Statistique Canada. Tableau 35-10-0166-01 Agressions sexuelles autodéclarées depuis l'âge de 15 ans.

Les femmes autochtones

Les femmes autochtones sont généralement plus à risque de subir des violences et particulièrement des violences sexuelles. Elles affichent en effet 34 % plus de risque d'être une victime d'agression sexuelle et de l'autodéclarer que la moyenne des Canadiennes.

De plus, en 2018, l'enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés de Statistique Canada¹⁶ montrait que les femmes autochtones étaient 42 % à déclarer qu'elles avaient subi une forme d'agression physique depuis l'âge de 15 ans. Ce taux est deux fois plus élevé que chez les femmes non autochtones (20 %).

16. Statistique Canada. Tableau 35-10-0168-01 Victimisation avec violence autodéclarée chez les Autochtones.

Les femmes en situation de handicap

Selon l'Enquête sociale générale (ESG 2014), au Québec, le taux d'incidents violents (agression sexuelle, vol qualifié ou voie de fait) perpétrés envers les femmes avec handicap de 15 ans et plus est trois fois supérieur (110 incidents pour 1000 femmes) à celui des femmes sans handicap (35 incidents pour 1000 femmes) (Statistique Canada 2019)¹⁷.

Au Québec, toujours selon l'ESG (2014), les personnes en situation de handicap sont, en général, plus susceptibles que les autres d'avoir été victimes de violences physiques, sexuelles, psychologiques ou d'exploitation financière de la part d'un-e conjoint-e ou d'un-e ex-conjoint-e au cours des cinq années précédant l'enquête (22 % contre 13 %). De plus, la violence psychologique ou l'exploitation financière sont les formes de violence exercées par un-e conjoint-e ou un-e ex-conjoint-e les plus couramment autodéclarées chez les femmes avec ou sans handicap (23 % contre 10 %).

Les femmes immigrantes et racisées

Pour les femmes racisées et immigrantes, les données montrent qu'elles ont tendance à moins autodéclarer les violences commises à leur endroit, et particulièrement les violences sexuelles. Les femmes immigrantes sont 20 % (18 % chez les femmes racisées) à avoir autodéclaré une agression sexuelle, alors que la proportion totale des Québécoises à l'avoir fait s'établit à 25 %. Cependant, il ne faut pas oublier qu'il est toujours question d'autodéclaration auprès des services policiers, ce que plusieurs femmes marginalisées peuvent chercher à éviter pour plusieurs raisons.

« Les femmes racisées, notamment les femmes musulmanes, sont confrontées à des violences physiques, sexuelles, économiques et psychologiques. Ces violences sont directement liées à des comportements sexistes et racistes. Nous remarquons qu'au moment de l'adoption de la Loi 21 par le gouvernement du Québec, le racisme à l'embauche ainsi que les micro-agressions ont davantage augmenté.

Dans certains contextes, des jeunes filles subissent de fortes pressions pour se conformer aux standards de leur famille (ne pas fréquenter de garçons, limiter les sorties amicales, etc.) et il peut y avoir des décalages entre leurs aspirations personnelles et les attentes de leurs parents.

Ainsi, les violences que subissent les femmes dépendent également du milieu dont elles proviennent, car ces violences peuvent être internes (venant des milieux familiaux) ou externes. »

– Institut F

17. OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2021). *Les femmes avec incapacité: un portrait statistique de leurs conditions de vie et de leur participation sociale*, Drummondville, Secrétariat général, communications et affaires juridiques, L'Office, 62 p.

Les femmes en situation d'itinérance

« On estime qu'au moins 90% des femmes en situation d'itinérance ont vécu des traumatismes. Vivre dans la rue peut amener à être témoin ou à subir de nombreuses violences additionnelles. Ces femmes peuvent être victimes d'agressions ou être amenées à se prostituer. Les femmes racisées en situation d'itinérance peuvent vivre des discriminations qui vont s'ajouter à la violence genrée. À la sortie d'institutions, comme la DPJ, une maison d'hébergement ou la prison, les femmes de tous les horizons qui ne sont pas bien accompagnées peuvent se retrouver en situation d'itinérance. »

– Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM)



Les filles et les adolescentes

En 2020, on pouvait constater qu'au Québec, une personne sur deux qui déclare une agression sexuelle est âgée de moins de 20 ans : 53 % des délits déclarés concernent des femmes appartenant à cette catégorie d'âge. Pour ce qui est des autres infractions d'ordre sexuel, les victimes sont encore plus jeunes. Près de trois personnes sur quatre (73 %) déclarant ce type de délit est âgée de moins de 15 ans. Les jeunes femmes sont donc proportionnellement plus à risque de subir des crimes sexuels.

Tableau 11
VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES SELON L'ÂGE DE LA VICTIME, QUÉBEC, 2020

	0 à 11 ans	12 à 14 ans	15 à 17 ans	18 à 19 ans	20 à 24 ans	25 ans et +
Agression sexuelle (niveaux 1 à 3)						
Nombre	791	757	1 069	413	710	1 932
Pourcentage	14 %	13 %	19 %	7 %	13 %	34 %
Autres infractions d'ordre sexuel						
Nombre	1 324	1 233	567	50	108	210
Pourcentage	38 %	35 %	16 %	1 %	3 %	6 %

Source : ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.



« En matière de violences subies, les jeunes filles sont de plus en plus confrontées à de la cyberintimidation et à du harcèlement en ligne, avec la multiplication des réseaux sociaux qui ont brisé les frontières. Elles font aussi face à des violences dans leurs relations intimes, dont des violences sexuelles. Elles sont plus nombreuses que les garçons à recevoir des commentaires sexistes et peuvent également subir du harcèlement dans la rue et en milieu scolaire. Les jeunes filles peuvent méconnaître ce qu'est la violence dans les relations intimes et amicales, et peuvent souffrir de ce type de gestes bien avant de se rendre compte de l'anormalité de leur situation. »

– Y des femmes de Montréal

Les femmes âgées

En 2019 au Québec, il était possible d'estimer que quelque 93 800 aîné-e-s avaient subi au moins une forme de maltraitance. Cette dernière pouvait être physique, psychologique, sexuelle, matérielle ou financière. Une plus grande proportion de femmes âgées étaient affectées par ces maltraitements.

Tableau 12

PRÉVALENCE DES DIFFÉRENTS TYPES DE MALTRAITANCE, PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS VIVANT À DOMICILE, QUÉBEC 2019

Type de maltraitance	Prévalence après l'âge de 65 ans (incluant les 12 derniers mois)	
	%	Population estimée
Matérielle ou financière	1,5	20 000
Psychologique	5,7	76 300
Physique	1,1	14 700
Sexuelle	0,5	6 700
Total (tous types de maltraitance confondus)	7,0	93 800

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête sur la maltraitance des personnes âgées du Québec, 2019.

En 2019, les femmes âgées avaient déclaré à la police 1401 infractions « CONTRE LA PERSONNE » commises envers elles¹⁸.

18. Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2.

LA SANTÉ MENTALE

La santé mentale est l'état de bien-être psychologique et émotionnel d'un individu. La santé mentale, en plus d'être indispensable pour s'épanouir et mener une vie saine, est un élément essentiel de l'état de santé général d'une personne. De façon générale, les données disponibles et les recherches montrent que les femmes vivent davantage de problèmes de santé mentale que les hommes.

Au Québec, en 2020, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de Statistique Canada révélait que seulement 66,6 % des femmes affirment avoir une santé mentale très bonne ou excellente, alors que chez les hommes ce taux s'établit à 75,5 %. Depuis 2015 la situation s'est également dégradée, cet écart en matière de santé mentale entre les deux groupes étant passé de 4,7 à 8,9 points de pourcentage.

Cependant, comparé à l'Ontario ou à la Colombie-Britannique, l'état de santé mentale des Québécoises est meilleur. En effet, en 2020, la santé mentale des femmes du Québec (à 66,6 % très bonne ou excellente) était meilleure que celle des Ontariennes (59,3 %) et des Britannico-Colombiennes (58,1 %).



Tableau 13
CARACTÉRISTIQUES DE LA SANTÉ ET DE LA SANTÉ MENTALE POUR LES 12 ANS ET PLUS,
QUÉBEC, ONTARIO, COLOMBIE-BRITANNIQUE, 2015-2020

Indicateurs	Hommes		Femmes	
	2015	2020	2015	2020
Québec				
Santé générale				
Santé perçue, très bonne ou excellente	65,3 %	65,6 %	60,9 %	64,1 %
Santé perçue, passable ou mauvaise	7,9 %	8,0 %	10,1 %	8,3 %
Santé mentale				
Santé mentale perçue, très bonne ou excellente	77,7 %	75,5 %	73,0 %	66,6 %
Santé mentale perçue, passable ou mauvaise	3,9 %	6,5 %	4,6 %	6,7 %
Bien-être				
Stress perçue dans la vie	22,2 %	20,5 %	26,2 %	23,2 %
Satisfaction à l'égard de la vie	93,7 %	95,0 %	93,2 %	94,8 %
Problèmes de santé				
Trouble de l'humeur	4,0 %	4,5 %	6,8 %	7,4 %
Ontario				
Santé générale				
Santé perçue, très bonne ou excellente	62,7 %	64,0 %	59,8 %	60,8 %
Santé perçue, passable ou mauvaise	10,5 %	10,6 %	11,8 %	11,5 %
Santé mentale				
Santé mentale perçue, très bonne ou excellente	74,0 %	67,7 %	70,7 %	59,3 %
Santé mentale perçue, passable ou mauvaise	5,0 %	9,3 %	7,4 %	12,1 %
Bien-être				
Stress perçue dans la vie	19,9 %	19,0 %	23,7 %	20,9 %
Satisfaction à l'égard de la vie	93,6 %	93,1 %	93,0 %	92,6 %
Problèmes de santé				
Trouble de l'humeur	6,7 %	7,4 %	10,5 %	11,2 %
Colombie-Britannique				
Santé générale				
Santé perçue, très bonne ou excellente	60,3 %	60,7 %	61,2 %	59,6 %
Santé perçue, passable ou mauvaise	12,1 %	12,5 %	10,3 %	10,9 %
Santé mentale				
Santé mentale perçue, très bonne ou excellente	71,4 %	63,9 %	65,9 %	58,1 %
Santé mentale perçue, passable ou mauvaise	5,5 %	9,9 %	7,1 %	11,8 %
Bien-être				
Stress perçue dans la vie	18,3 %	21,4 %	21,8 %	21,2 %
Satisfaction à l'égard de la vie	92,5 %	92,7 %	93,6 %	92,4 %
Problèmes de santé				
Trouble de l'humeur	7,2 %	7,3 %	12,3 %	11,4 %

Source : Statistique Canada. Tableau 13-10-0096-01 Caractéristiques de la santé, estimations annuelles.

Sur le plan du bien-être, en 2020 au Québec, davantage de femmes que d'hommes affirment vivre du stress dans la vie (23,2 % contre 20,5 %). Elles affichent en outre une satisfaction à l'égard de la vie légèrement plus faible (94,8 % contre 95,0 %).

Comparativement aux Ontariennes (20,9 %) et aux Britannico-Colombiennes (21,2 %), plus de Québécoises affirment aussi vivre du stress. Cependant, elles semblent plus satisfaites à l'égard de la vie (94,8 %) que les femmes en Ontario (92,6 %) et en Colombie-Britannique (92,4 %).

Au Québec en 2020, les femmes (7,4 %) sont plus nombreuses que les hommes (4,5 %) à déclarer au moins un diagnostic de trouble de l'humeur. Cependant, ce problème de santé est encore plus important chez les femmes de l'Ontario (11,2 %) et celles de la Colombie-Britannique (11,4 %)



Les personnes LGBTQ2S+

En 2020, la Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres (CR-DSPG) a mené une enquête à l'échelle du Québec pour mieux comprendre la réalité, les enjeux et les défis que vivent les populations issues de la diversité sexuelle.

Il est ressorti de cette enquête que 66,4 % des personnes qui se décrivaient comme des Québécoises lesbiennes, bisexuelles, trans, queer et + n'estimaient pas avoir une santé mentale excellente ou bonne. Il s'agit de deux personnes sur trois. Dans la région administrative de Montréal, ce pourcentage passe à 70 %.

Nous pouvons aussi noter qu'au sein de ce groupe, près d'une personne sondée sur deux n'est pas satisfaite à l'égard de sa vie, et quelque 40 % rapportent un trouble de santé mentale diagnostiqué. Ces résultats sont supérieurs à la moyenne des femmes du Québec.

Tableau 14

CARACTÉRISTIQUES DE LA SANTÉ ET DE LA SANTÉ MENTALE POUR LES FEMMES DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE, RÉGION ADMINISTRATIVE DE MONTRÉAL ET LE QUÉBEC, 2020

	Montréal		Québec	
	n	%	n	%
Pourcentage des participant-e-s qui rapportent une santé mentale « excellente » ou « très bonne »				
Non	360	70,0	911	66,4
Oui	154	30,0	462	33,6
Pourcentage des participant-e-s qui rapportent une satisfaction à l'égard de la vie « tous les jours » ou « presque tous les jours »				
Non	372	50,4	934	47,2
Oui	366	49,6	1044	52,8
Pourcentage des participant-e-s qui rapportent être heureux ou heureuses « tous les jours » ou « presque tous les jours »				
Non	334	45,2	799	40,4
Oui	405	54,8	1180	59,6
Pourcentage des participant-e-s qui rapportent un bien-être psychologique élevé « tous les jours » ou « presque tous les jours »				
Non	544	74,2	1416	72,4
Oui	189	25,8	539	27,6
Pourcentage des participant-e-s vivant avec un niveau de solitude sévère				
Non	475	65,0	1293	66,5
Oui	256	35,0	650	33,5
Pourcentage des participant-e-s ayant une condition de santé mentale diagnostiquée				
Non	335	60,6	853	58,9
Oui	218	39,4	594	41,1

Source : Enquête SAVIE-LGBTQ+. Analyses statistiques : Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres (CR-DSPG), Université du Québec à Montréal (UQAM).

Au début de l'année 2021¹⁹, au Québec, 52,8 % des femmes issues de la communauté LGBTQ2S+ estimaient leur santé mentale moins bonne qu'avant la pandémie. Les femmes n'appartenant pas à la diversité sexuelle étaient quant à elles 40,7 % à déclarer la même chose.

19. Statistique Canada. Tableau 13-10-0809-01 Santé des Canadiens et COVID-19, par région, âge, genre de la personne et autres caractéristiques.

Les femmes autochtones

En 2017, l'Enquête auprès des peuples autochtones de Statistique Canada nous permettait d'observer que 62 % des femmes autochtones du Québec estimaient avoir une santé mentale excellente ou bonne, ce qui est en-deçà des hommes autochtones à 66,4 %. Les femmes autochtones vivant au Québec auto-évaluaient leur santé mentale plus positivement que celles habitant l'Ontario (48,2 %) ou la Colombie-Britannique (44,3 %).

Au Québec, une femme autochtone sur cinq (soit 19,7 %, alors que la proportion pour les hommes autochtones du Québec était de 13,9 %) avait déjà pensé au suicide alors qu'elles étaient 23,9 % en Ontario et 22,8 % en Colombie-Britannique.

Tableau 15

AUTOÉVALUATION DE LA SANTÉ MENTALE ET PENSÉES SUICIDAIRES POUR LES FEMMES AUTOCHTONES, QUÉBEC, ONTARIO ET COLOMBIE-BRITANNIQUE, 2017

		Québec	Ontario	Colombie-Britannique
Femmes	Autoévaluation de la santé mentale : excellente ou très bonne	61,9 %	48,2 %	44,3 %
	A déjà sérieusement songé à se suicider	19,7 %	23,9 %	22,8 %
Hommes	Autoévaluation de la santé mentale : excellente ou très bonne	66,4 %	58,9 %	51,7 %
	A déjà sérieusement songé à se suicider	13,9 %	14,2 %	17,0 %

Source : Statistique Canada. Tableau 41-10-0021-01 Autoévaluation de la santé mentale et pensées suicidaires selon l'identité autochtone, le groupe d'âge et le sexe.

Les femmes immigrantes

À la fin de l'année 2021, plus précisément de septembre à novembre 2021, l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes (ESCC) a permis de savoir qu'au Québec, 30,1 % des femmes qui sont immigrantes et vivant sur le territoire depuis au moins 10 ans estimaient avoir une santé mentale moins bonne qu'avant la pandémie. Comparativement, les femmes non immigrantes étaient 26,4 % à offrir la même réponse. Cependant, les femmes immigrantes se retrouvent en meilleure posture que les hommes immigrants, car ces derniers étaient 42,2 % à affirmer avoir une santé mentale moins bonne qu'avant la pandémie²⁰.

20. Source : Statistique Canada. Tableau 13-10-0809-01 Santé des Canadiens et COVID-19, par région, âge, genre de la personne et autres caractéristiques.

Les femmes racisées

Chez les femmes racisées, pour la même période, soit en fin d'année 2021, l'ESCC estimait que 31,2 % d'entre elles avaient une santé mentale moins bonne qu'avant la pandémie. Comparativement, les femmes non racisées étaient 25,2 % à donner la même réponse. Les femmes racisées et les hommes racisés évaluent l'état de leur santé mentale de manière similaire.

« Au cours des 15 dernières années, le contexte social et les débats politiques ont créé énormément de pression qui ont eu un effet néfaste sur la santé mentale de nombreuses femmes issues des communautés racisées, et en particulier celle des femmes musulmanes. Nous avons vu augmenter les situations où certaines femmes perdaient confiance en leurs compétences, craignaient de sortir ou vivaient un stress plus important. La détresse psychologique s'est accrue chez certaines de ces femmes. »

– Institut F

Les mères monoparentales

Avec la pandémie, les complications de la vie quotidienne, l'isolement et le stress ont augmenté de manière significative pour les familles monoparentales. Comme l'affirme Centraide du Grand Montréal : « 41 % des parents de familles monoparentales contre 20 % des familles biparentales jugeaient leur santé mentale mauvaise ou très mauvaise en janvier 2021²¹ ». Les femmes sont particulièrement affectées, car elles sont considérablement plus nombreuses en situation de monoparentalité.



21. https://www.centraide-mtl.org/blogue/des-sources-de-stress-qui-saccumulent-au-sein-des-familles/#_ftn1 et Sondage Léger mené en partenariat avec l'Association d'études canadiennes, et Sondage Léger, 13 janvier 2021 : <https://acs-aec.ca/wp-content/uploads/2021/01/Sante%CC%81-mentale-et-confinement-1-13-janvier-2021.pdf>.

Les femmes en situation d'itinérance

Dans le Grand Montréal, le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal et de nombreux organismes spécialisés collaborent au sein du projet 2000 Solutions pour aider les personnes en situation d'itinérance et collecter des données pour mieux les aider. Ainsi, entre mars 2015 et décembre 2020, 35 % des femmes itinérantes accompagnées par des organismes communautaires montréalais souffraient de troubles de santé mentale (comparativement à 65 % chez les hommes)²².

« Dans notre pratique sur le terrain, un nombre plus important de femmes que d'hommes en situation d'itinérance rapportent une santé mentale compliquée. Pour ces populations, l'accès à des soins de santé mentale ou d'autres services peut s'avérer ardu. Lorsque les exigences bureaucratiques sont lourdes (documents, carte d'assurance-maladie, etc.), les femmes itinérantes sont peu outillées pour obtenir les services et soins qu'elles désirent. Pour les femmes autochtones en situation d'itinérance, l'accès à des services peut être encore plus ardu car elles peuvent avoir une certaine méfiance envers les services rendus par des personnes caucasiennes. »

– Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM)

Les filles et les adolescentes

En 2019-2020, chez les Québécoises âgées entre 15 et 29 ans, la prévalence des troubles anxio-dépressifs diagnostiqués était plus importante que chez les garçons et hommes québécois de la même tranche d'âge. On observait un trouble de cette nature pour 8,8 % d'entre elles, comparativement à 4,5 % chez leurs homologues masculins.

Tableau 16

PRÉVALENCE ANNUELLE DES TROUBLES ANXIO-DÉPRESSIFS DIAGNOSTIQUÉS CHEZ LES 15-29 ANS SELON LE SEXE, QUÉBEC, 2016-2017 À 2019-2020

	2016-2017	2019-2020
Femmes	8,4 %	8,8 %
Hommes	4,4 %	4,5 %

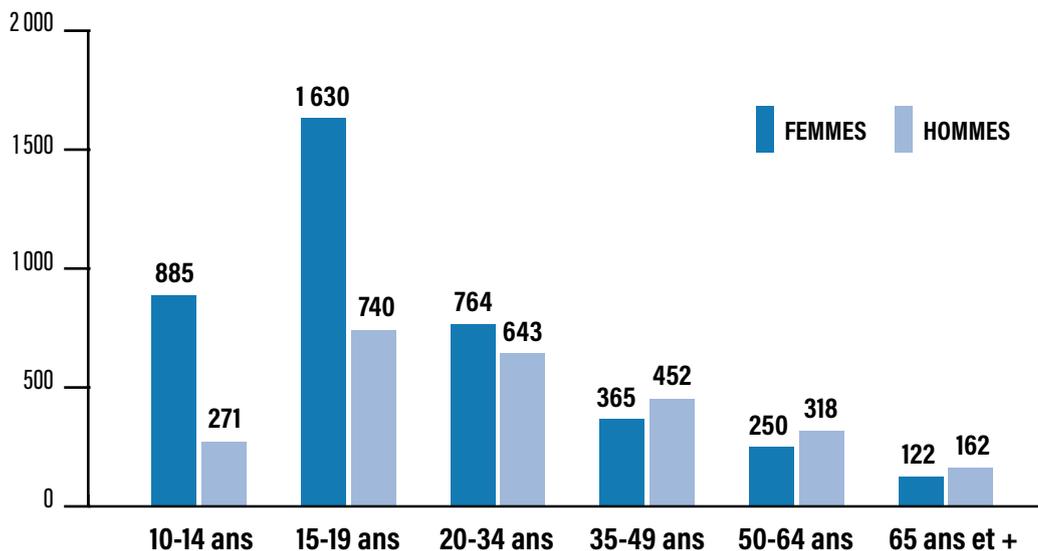
Source : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

22. <https://2000solutions.mmfim.ca/page/bilan>.

En 2021, au Québec, les adolescentes sont les plus à risque de fréquenter les services hospitaliers en raison de pensées suicidaires ou parce qu'elles ont tenté de mettre fin à leur vie.

Graphique 15
LES ADOLESCENTES DE 15 À 19 ANS SONT LES PLUS À RISQUE DE SE RETROUVER AUX URGENCES EN RAISON D'IDÉES SUICIDAIRES

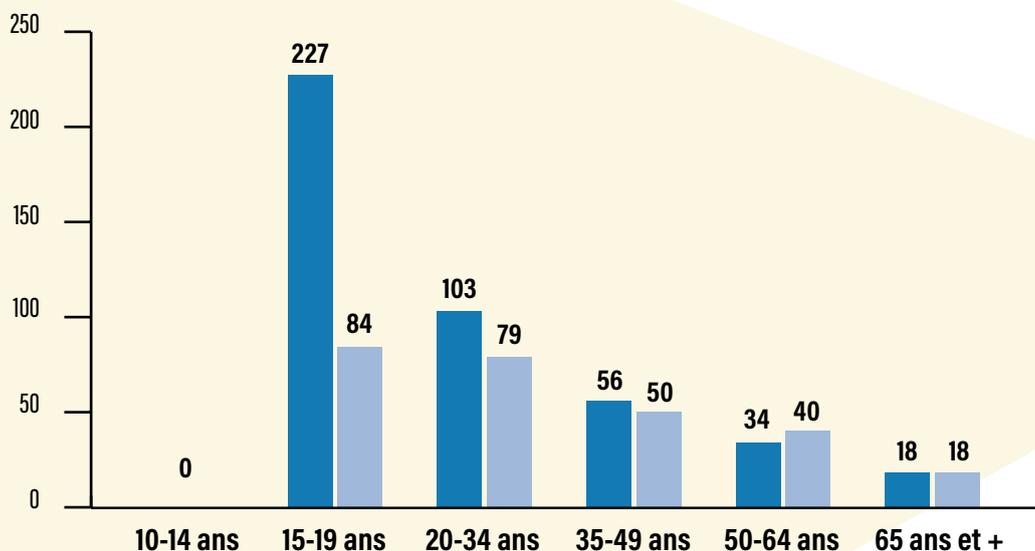
(VISITES AUX URGENCES EN RAISON D'IDÉES SUICIDAIRES, TAUX POUR 100 000 PERSONNES, QUÉBEC, 2021)



Source : Levesque, P., Rassy, J., Genest, C. (2022). Le suicide au Québec : 1981 à 2019 — Mise à jour 2022. Québec, Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec. 56 pages.

Graphique 16
LES ADOLESCENTES DE 15 À 19 ANS SONT LES PLUS À RISQUE DE SE RETROUVER AUX URGENCES EN RAISON D'UNE TENTATIVE DE SUICIDE

(VISITES AUX URGENCES EN RAISON D'UNE TENTATIVE DE SUICIDE, TAUX POUR 100 000 PERSONNES, QUÉBEC, 2021)



Source : Levesque, P., Rassy, J., Genest, C. (2022). Le suicide au Québec : 1981 à 2019 — Mise à jour 2022. Québec, Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec. 56 pages.

« La santé mentale de certaines jeunes filles a été mise à rude épreuve ces dernières années. Elles sont aux prises avec des problèmes qui peuvent conduire à des troubles alimentaires, la grossophobie, l'anorexie, la dépression, l'anxiété, le trouble dysmorphique du corps et même parfois à des tentatives de suicide. À notre époque, les jeunes sont constamment jugés, regardés, connectés, et ces attitudes viennent amplifier les situations difficiles qu'elles peuvent vivre. »

– Y des femmes de Montréal

Les femmes âgées

En novembre 2021, un rapport présentant les résultats de l'Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec (EMPAQ) de 2019²³ montrait que 5,7 % des femmes de 65 ans et plus avaient déclaré avoir subi en 2019 une forme de violence psychologique au cours des 12 derniers mois. Les femmes âgées étaient considérablement plus susceptibles de subir ces violences que les hommes âgés, qui étaient 3,3 % à avoir déclaré la même chose.



23. GINGRAS, Lucie (2020). Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec 2019. Portrait de la maltraitance vécue à domicile, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 153 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/securite/victimisation/maltraitance-personnes-aines-domicile-2019-portrait.pdf].

L'INTÉGRATION AU TRAVAIL ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Certains groupes rencontrent davantage de difficultés et d'iniquités en matière d'accessibilité aux emplois, de bonnes conditions et de qualité de vie de travail, de rémunération et d'autres enjeux reliés au marché du travail. Les femmes sont encore particulièrement touchées par ces difficultés, et la situation est encore moins reluisante quand notre regard se porte sur divers groupes issus de la population féminine. Dans le monde du travail et de l'emploi, il y a encore beaucoup de chemin à faire sur le chemin de l'égalité.

La présence des femmes du Grand Montréal sur le marché du travail s'est accrue au cours des dernières années (80,5 % de taux d'emploi en 2021). Cependant, elles y sont toujours moins nombreuses que les hommes. Malgré d'indéniables progrès, leur rémunération horaire moyenne reste en dessous de celle des hommes (10,1 % d'écart persistant en 2021) et elles sont un peu plus nombreuses à occuper des emplois de faible qualité (24 % pour les femmes contre 22 % pour les hommes).

Le taux d'emploi des femmes²⁴

Au fil des années, les femmes du Grand Montréal ont pris une place de plus en plus importante sur le marché du travail. Leur taux d'emploi s'est amélioré au cours des dernières années grâce à leur détermination, ainsi notamment qu'aux efforts des pouvoirs publics et de plusieurs organisations et entreprises. De multiples organismes travaillent aussi pour outiller les femmes et développer leur employabilité. Cependant, ce taux demeure toujours inférieur à celui des hommes. À la fin de 2021, l'emploi des femmes n'avait pas encore retrouvé son niveau de 2019, soit celui d'avant la pandémie. Les femmes montréalaises sont toutefois plus nombreuses en emploi (80,5 %) que celles de Toronto (75,5 %) ou de Vancouver (79,6 %).

Tableau 17

TAUX D'EMPLOI DES 25 À 54 ANS, RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE MONTRÉAL, TORONTO ET VANCOUVER, 2011 À 2021

		Montréal	Toronto	Vancouver
2011	Hommes	82,6 %	83,9 %	82,9 %
	Femmes	77,4 %	74,1 %	73,7 %
2019	Hommes	86,2 %	86,3 %	88,5 %
	Femmes	81,5 %	76,4 %	80,5 %
2021	Hommes	85,3 %	84,5 %	87,6 %
	Femmes	80,5 %	75,5 %	79,6 %

Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0385-01 Caractéristiques de la population active, données annuelles.

24. L'analyse sur la situation des femmes en emploi est surtout axée sur le principal groupe d'âge actif, soit les personnes âgées de 25 à 54 ans, étant donné que les expériences sur le marché du travail des personnes plus jeunes (les 15 à 24 ans) ont tendance à être caractérisées par la fréquentation scolaire, alors que celles des personnes âgées de 55 ans et plus ont tendance à être façonnées par la retraite.

Selon les dernières données mensuelles disponibles de Statistique Canada, en mars 2022, le taux d'emploi des femmes du Grand Montréal de 25 à 54 ans avait rattrapé et dépassé son niveau prépandémique en s'établissant à 83,3 %.

Source: Enquête sur la population active (EPA), Statistique Canada.

Le taux de chômage des femmes

Au cours de la dernière décennie, la situation du chômage s'est améliorée pour les femmes du Grand Montréal. Leur taux de chômage est passé de 6,7 % en 2011 à 4,7 % en 2019, avant de remonter à 5,9 % en 2021. À ce chapitre, la situation des femmes est meilleure que celle des hommes, car elles sont maintenant moins nombreuses à se retrouver au chômage. Les femmes montréalaises font aussi meilleure figure (à 5,9 %) que celles vivant à Toronto (7,5 %), mais moins que celles de Vancouver (5,5 %).

Tableau 18

TAUX DE CHÔMAGE DES 25 À 54 ANS, RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE MONTRÉAL, TORONTO ET VANCOUVER, 2011 À 2021

		Montréal	Toronto	Vancouver
2011	Hommes	7,6 %	7,2 %	6,4 %
	Femmes	6,7 %	7,7 %	6,4 %
2019	Hommes	5,3 %	4,9 %	3,4 %
	Femmes	4,7 %	5,3 %	4,3 %
2021	Hommes	6,6 %	7,1 %	5,5 %
	Femmes	5,9 %	7,5 %	5,5 %

Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0385-01 Caractéristiques de la population active, données annuelles.

Selon les dernières données mensuelles disponibles de Statistique Canada, en mars 2022, le taux de chômage des femmes du Grand Montréal âgées entre 25 et 54 ans avait chuté et était repassé en dessous de son niveau prépandémique en s'établissant à 3,7 %.

Source: Enquête sur la population active (EPA), Statistique Canada.

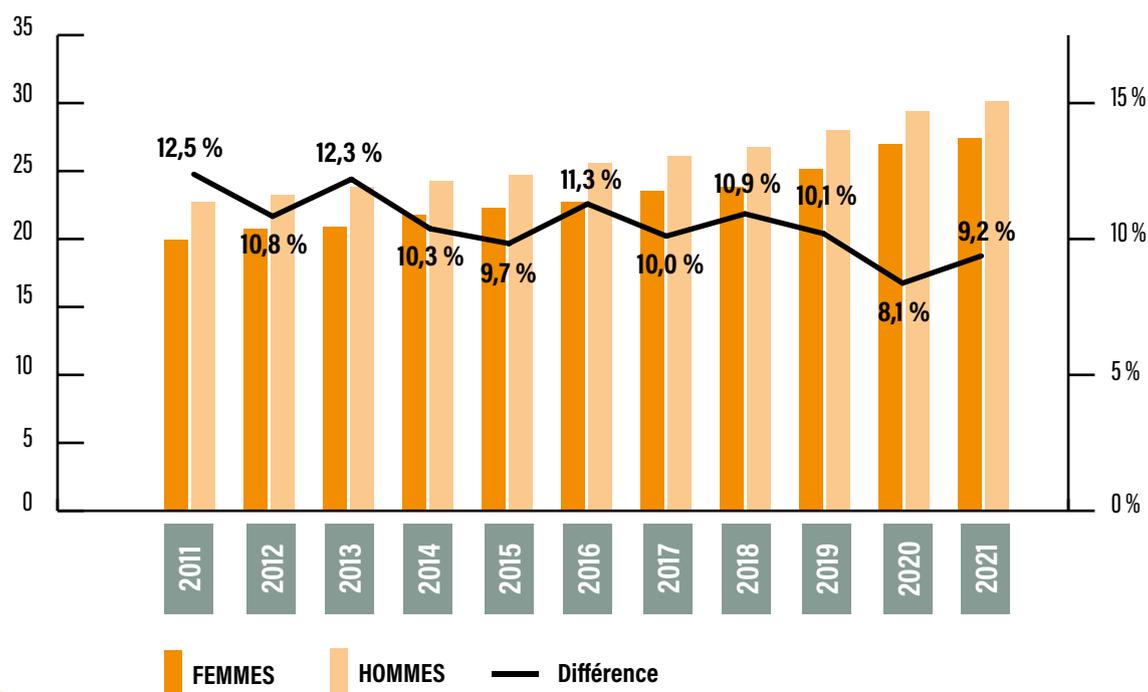
La rémunération horaire des femmes

L'une des grandes sources d'inégalités historiques entre les femmes et les hommes est le salaire gagné dans le cadre d'un emploi. Au Québec, ce phénomène se confirme. Ainsi, les femmes ont une rémunération horaire moyenne passablement plus faible que celle des hommes. En 2021, les femmes obtenaient une rémunération horaire moyenne plus faible de 9,2 % que les hommes, et cet écart tend à persister dans le temps avec une faible baisse étalée sur les 10 dernières années.

Graphique 17

LES FEMMES ONT UNE RÉMUNÉRATION HORAIRE MOYENNE PLUS FAIBLE QUE LES HOMMES AU QUÉBEC

(RÉMUNÉRATION HORAIRE MOYENNE DES FEMMES ET DES HOMMES EN DOLLARS ET ÉCARTS EN %, 15 ANS ET PLUS, QUÉBEC, 2011 À 2021)



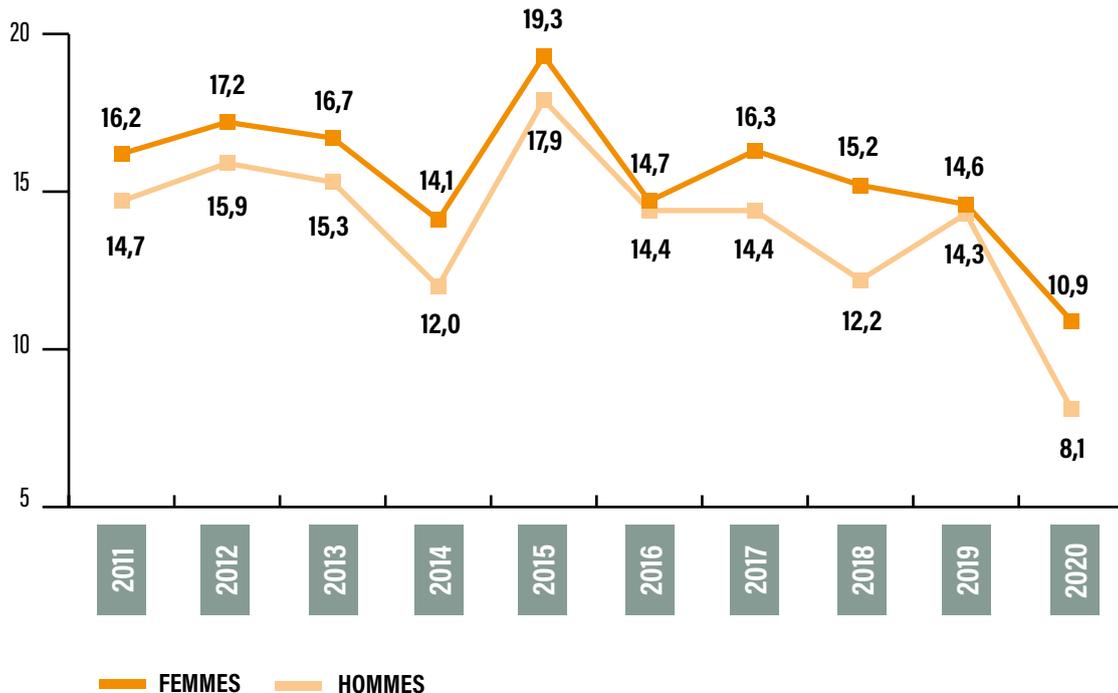
Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active, 2021, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Il n'est donc pas étonnant de constater que les femmes se retrouvent en moyenne un peu plus souvent en situation de pauvreté que les hommes. En effet, en 2020, selon la Mesure de faible revenu après impôts, les femmes du Grand Montréal étaient 10,9 % à vivre en situation de pauvreté, ce qui était le cas de 8,1 % des hommes de la région. Cependant, depuis 2011, la pauvreté en nombres absolus a été réduite chez les femmes, même si d'une année à l'autre les écarts défavorables avec les hommes persistent.

Graphique 18

MALGRÉ UNE AMÉLIORATION DEPUIS 2011, LES FEMMES SONT PLUS NOMBREUSES À SE RETROUVER DANS LA PAUVRETÉ

(MESURE DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT EN %, FEMMES ET HOMMES, RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, 2011-2020)



Source : Statistique Canada. Tableau 11-10-0135-01 Statistiques du faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique.

La qualité des emplois occupés par les femmes

Les femmes occupent en moyenne plus d'emplois de moins bonne qualité que les hommes. En effet, en 2020, au Québec, les femmes sont un peu moins nombreuses (76 %) que les hommes (78 %) à occuper des emplois dont la qualité est élevée ou moyenne.

La qualité de l'emploi est calculée pour les employés seulement, c'est-à-dire en excluant les travailleurs autonomes. De plus, les étudiants en emploi sont exclus afin que les résultats portent uniquement sur les personnes dont l'activité principale est d'occuper un emploi.

Qualité faible

Ce niveau comprend les emplois à temps partiel involontaire et les emplois rémunérés à moins de 15 \$/h et qui sont soit : (1) de qualification faible; (2) occupés par des travailleurs surqualifiés; (3) instables; (4) à temps plein 41 h et plus.

Qualité moyenne

Ce niveau comprend les emplois à qualification élevée qui sont rémunérés moins de 15 \$/h et les emplois rémunérés 15 \$/h et plus et qui sont soit : (1) de qualification faible ou occupés par un travailleur surqualifié; (2) instables; (3) à temps plein 41 h et plus.

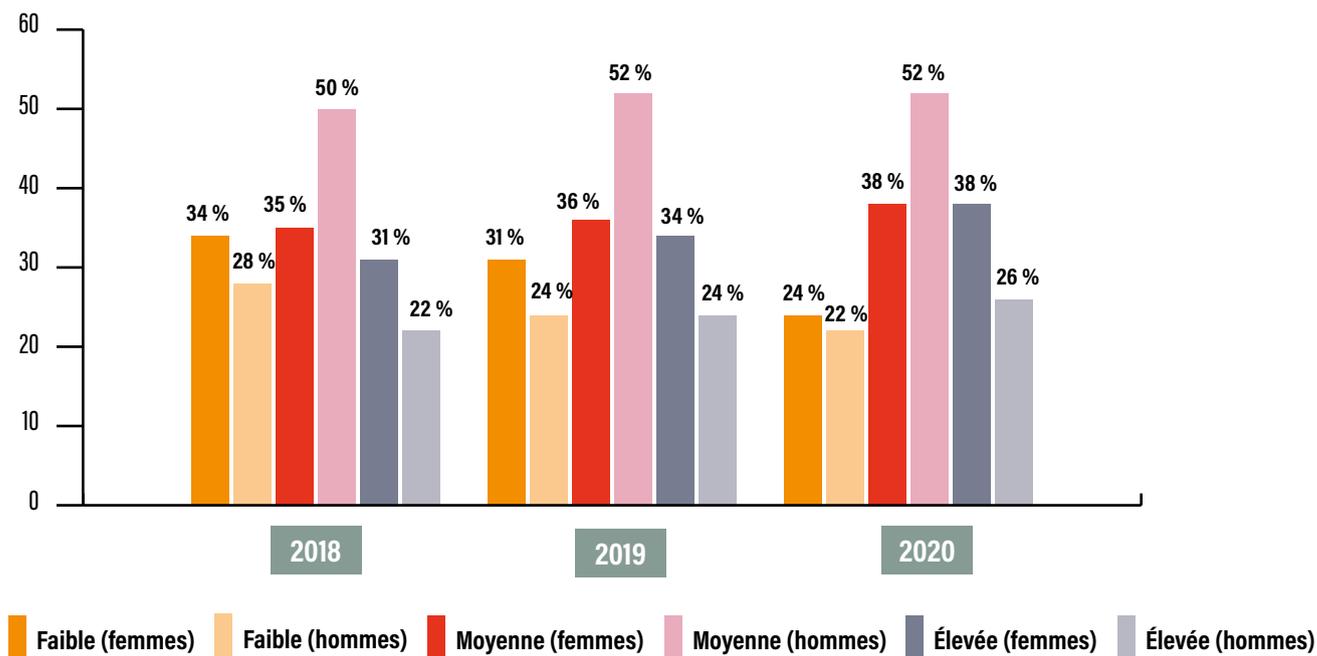
Qualité élevée

Ce niveau comprend les emplois stables à qualification élevée, à temps partiel volontaire ou à temps plein 30-40 heures, qui sont rémunérés 15 \$/h ou plus.

Graphique 19

LES FEMMES DU QUÉBEC SONT MOINS NOMBREUSES QUE LES HOMMES À OCCUPER DES EMPLOIS DE QUALITÉ MOYENNE ET ÉLEVÉE

(RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS SALARIÉS NON ÉTUDIANTS, FEMMES ET HOMMES, 15 ANS ET PLUS, QUÉBEC, 2020)



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active, 2020, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).



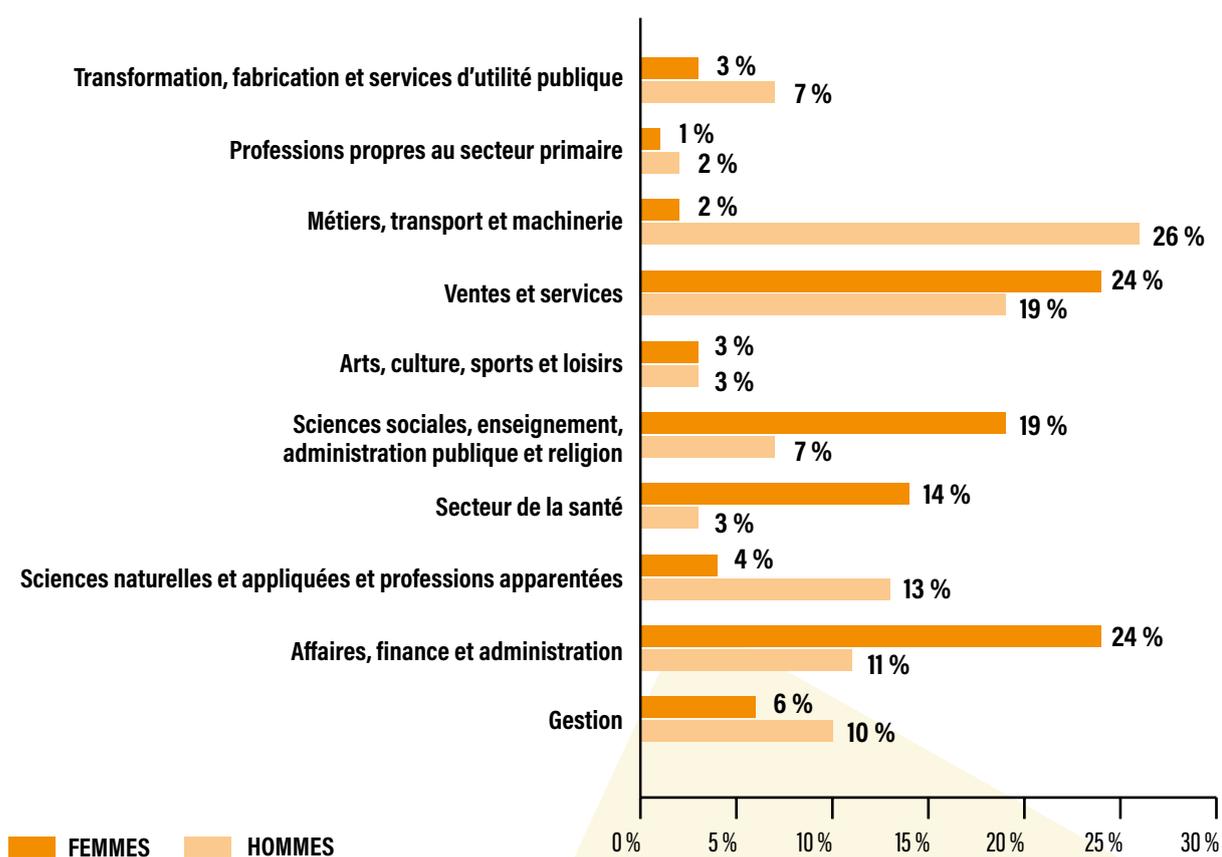
Les secteurs économiques où se retrouvent les femmes

À travers le temps, les femmes ont souvent été cantonnées dans des emplois liés aux services et aux soins. Au Québec, en 2021, la situation a évolué favorablement, mais les femmes sont encore nombreuses dans ces domaines et se retrouvent principalement dans des emplois liés aux sciences sociales, à l'administration, aux services et à la santé.

Graphique 20

LES FEMMES SONT PLUS NOMBREUSES DANS LES SECTEURS DE LA SANTÉ, L'ADMINISTRATION, LES SCIENCES SOCIALES, LA VENTE ET LES SERVICES

(EMPLOI SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL, FEMMES ET HOMMES, QUÉBEC, 2021)



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active, 2021, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

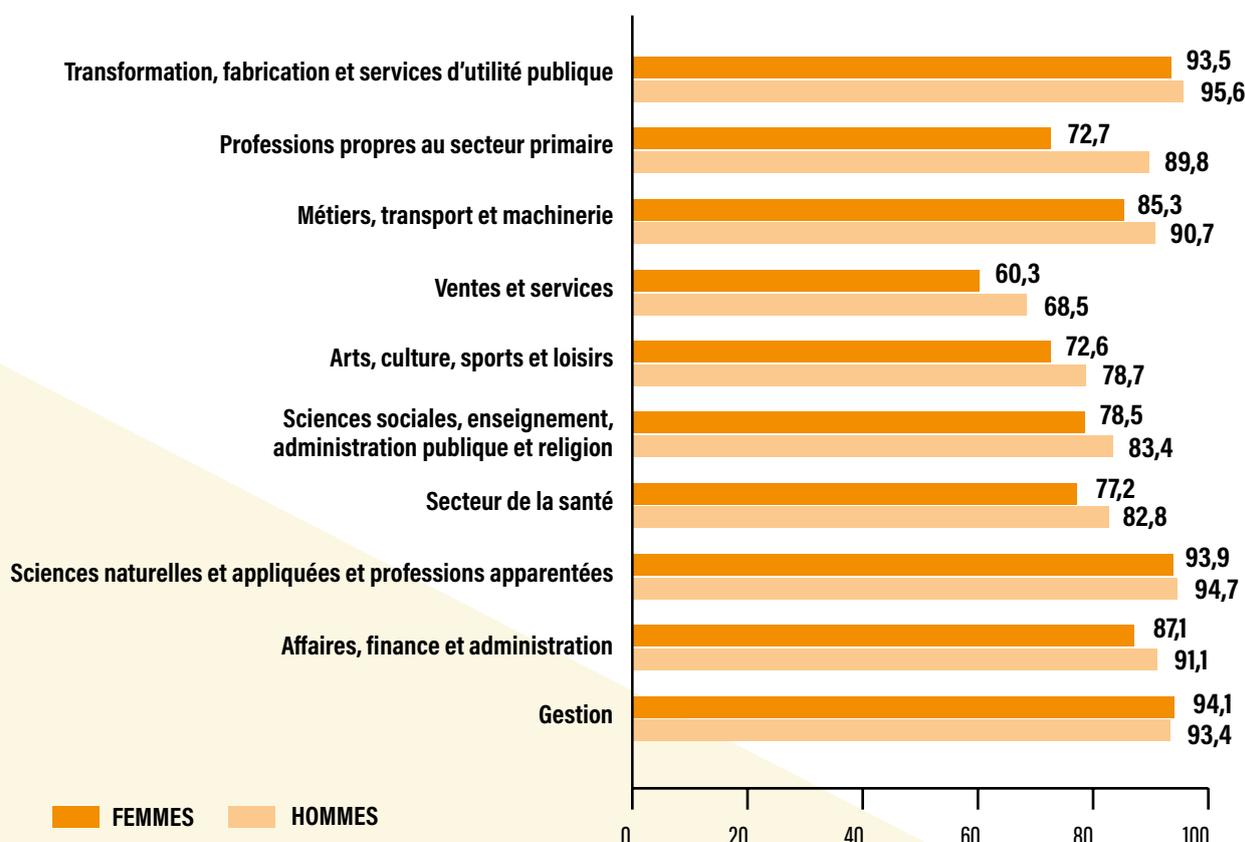
Les horaires de travail des femmes

Les femmes sont plus nombreuses à occuper des emplois à temps partiel comparativement aux hommes. Cet état de fait est observable dans la totalité des secteurs économiques au Québec, exception faite des métiers de la gestion.

Graphique 21

PAR RAPPORT AUX HOMMES, LES FEMMES SONT PLUS NOMBREUSES À OCCUPER DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

(EMPLOI SELON LES HORAIRES DE TRAVAIL, FEMMES ET HOMMES, QUÉBEC, 2021)



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active, 2021, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Les personnes LGBTQ2S+

En 2020, l'enquête de la CR-DSPG²⁵ de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) indiquait qu'une majorité de femmes issues de la diversité sexuelle sondées affirme avoir vécu au moins un obstacle durant leur trajectoire professionnelle (55,0 % au Québec et 57,3 % dans la région administrative de Montréal).

Un point positif est que la majorité des répondantes trouve que le climat de travail dans lequel elles se trouvent est très acceptant pour les personnes LGBTQ2S+ (62,7 % pour le Québec et 58,0 % pour la région administrative de Montréal). Cependant, en matière de rémunération, de stabilité et de qualité de l'emploi, les femmes issues de la diversité sexuelle étaient plus nombreuses à évaluer négativement les emplois qu'elles occupaient.

Tableau 19

CARACTÉRISTIQUES DE LA SITUATION EN EMPLOI POUR LES FEMMES DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE, RÉGION ADMINISTRATIVE DE MONTRÉAL ET LE QUÉBEC, 2020

	Montréal		Québec	
	n	%	n	%
Pourcentage des participant-e-s qui ont déjà vécu au moins un obstacle durant leur trajectoire professionnelle (p. ex. refus d'embauche, rétrogradation, congédiement injuste) au cours de leur vie				
Non	320	42,7	898	45,0
Oui	429	57,3	1098	55,0
Pourcentage des travailleur-euse-s qui sont surqualifié-e-s				
Non	348	65,8	957	70,2
Oui	181	34,2	406	29,8
Pourcentage des travailleur-euse-s qui rapportent un climat de travail très acceptant pour les personnes LGBTQ2S+				
Non	201	42,0	459	37,3
Oui	278	58,0	770	62,7
Pourcentage des travailleur-euse-s qui ont un emploi de qualité plus élevée				
Non	216	69,5	518	65,1
Oui	95	30,5	278	34,9
Pourcentage des travailleur-euse-s qui ont une qualité de rémunération plus élevée				
Non	204	65,6	507	63,7
Oui	107	34,4	289	36,3
Pourcentage des travailleur-euse-s qui ont une stabilité de l'emploi plus élevée				
Non	223	71,7	501	62,9
Oui	88	28,3	295	37,1
Pourcentage des travailleur-euse-s dont les qualifications sont mises de l'avant dans leur emploi				
Non	180	57,9	478	60,1
Oui	131	42,1	318	39,9

Source : Enquête SAVIE-LGBTQ+ (CR-DSPG, UQAM).

25. Enquête SAVIE-LGBTQ+. Analyses statistiques : Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres (CR-DSPG), Université du Québec à Montréal (UQAM).

Les femmes autochtones

Au Québec, en 2021, le taux d'emploi des femmes autochtones (79,5 %) est plus faible que celui des femmes non autochtones (82,8 %). Cependant, comparativement aux femmes autochtones de l'Ontario (71,2 %) et de la Colombie-Britannique (70,1 %), les femmes autochtones vivant au Québec sont plus présentes sur le marché du travail.

Tableau 20

TAUX D'EMPLOI DES FEMMES AUTOCHTONES DE 25 À 54 ANS, QUÉBEC, ONTARIO, COLOMBIE-BRITANNIQUE, 2011, 2019 ET 2021

		2011	2019	2021
Québec	Population autochtone	68,3 %	80,0 %	79,5 %
	Population non autochtone	78,6 %	83,4 %	82,8 %
Ontario	Population autochtone	58,5 %	69,9 %	71,2 %
	Population non autochtone	76,5 %	78,3 %	77,4 %
Colombie-Britannique	Population autochtone	65,8 %	73,5 %	70,1 %
	Population non autochtone	75,1 %	81,0 %	79,9 %

Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0364-01 Caractéristiques de la population active selon la province, la région et le groupe autochtone.

Les femmes en situation de handicap

Au Québec en 2017, les femmes qui avaient un handicap affichaient un taux d'emploi plus faible (56,4 %) que les femmes qui n'en avaient pas (72,8 %). Cependant, elles travaillaient plus que les hommes avec un handicap, car le taux d'emploi de ces derniers se situait la même année à 52,6 %.

Tableau 21

STATUT D'ACTIVITÉ SELON LE SEXE ET LA PRÉSENCE D'UNE INCAPACITÉ, POPULATION DE 15 À 64 ANS AVEC ET SANS INCAPACITÉ, QUÉBEC 2017

	En emploi	Au chômage
Femmes avec incapacité	56,4 %	4,2 %
Femmes sans incapacité	72,8 %	4,3 %
Hommes avec incapacité	52,6 %	6,9 %
Hommes sans incapacité	77,8 %	5,9 %

Source : ECI de 2017, Statistique Canada, Traitement ISQ 2019, Compilation Office des personnes handicapées du Québec 2021.

Au Québec, 19,8 % des femmes vivant avec un handicap estimaient en 2017 avoir été discriminées en raison de leur situation au cours des cinq années précédentes. Chez les hommes avec un handicap, ce taux était un peu plus élevé à 21,7 %.

Tableau 22
DISCRIMINATION PERÇUE EN RAISON DE SA SITUATION DE HANDICAP AU COURS DES CINQ DERNIÈRES SELON LE SEXE, POPULATION DE 15 À 64 ANS AVEC INCAPACITÉ, QUÉBEC, 2017

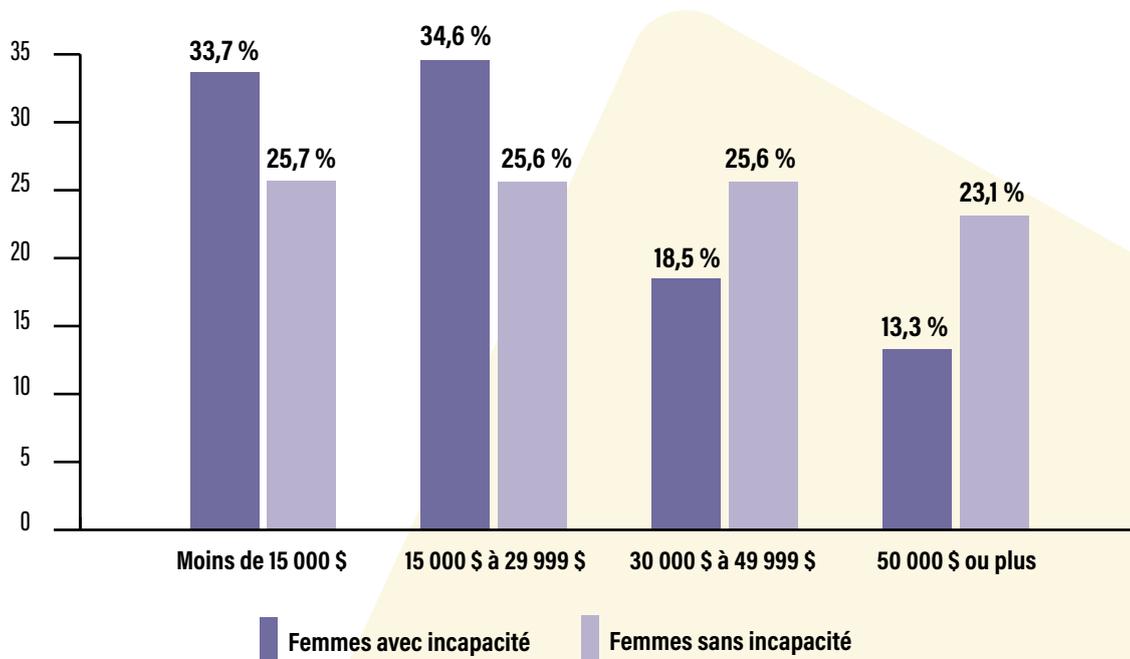
	Femmes	Hommes
Emploi refusé	12,9 %	15,6 %
Promotion refusée	10,3 %	11,8 %
Entrevue refusée	7,5 %	10,4 %
L'une ou l'autre de ces situations	19,8 %	21,7 %

Source : ECI de 2017, Statistique Canada, Traitement ISQ 2019, Compilation Office des personnes handicapées du Québec 2020.

Au chapitre des revenus personnels tirés d'un emploi, les femmes avec handicap gagnent en moyenne moins bien leur vie au Québec comparativement aux femmes sans handicap. Plus de 68 % gagnaient moins de 30 000 \$ par an en 2017, alors que 51% des autres femmes étaient dans cette situation.

Graphique 22
LES FEMMES AVEC HANDICAP GAGNENT MOINS QUE LES FEMMES SANS HANDICAP

(REVENU PERSONNEL TOTAL FEMMES AVEC ET SANS INCAPACITÉ, 15 ANS ET PLUS, EN DOLLARS, 2017)



Source : ECI de 2017, Statistique Canada, Traitement ISQ 2019, Compilation Office des personnes handicapées du Québec 2020.

Les femmes immigrantes et racisées

Au Québec, en 2021, le taux d'emploi des femmes immigrantes (57,3 %) est plus élevé que celui des populations nées au Canada (56,3 %). De plus, comparativement aux femmes immigrantes de l'Ontario (52,2 %), les femmes immigrantes au Québec sont plus présentes sur le marché du travail. La moyenne canadienne s'établit à 54,5 %.

Au niveau du chômage, la situation est plus difficile pour les immigrantes du Québec. En effet, 9,6 % d'entre elles en étaient affectées en 2021, soit le double des femmes nées au Canada. Les immigrantes en Ontario (9,2 %) sont aussi en meilleure posture. La moyenne canadienne s'établit ici à 9,0 %.

Tableau 23

TAUX DE CHÔMAGE ET D'EMPLOI DES FEMMES IMMIGRANTES DE 15 ANS ET PLUS, QUÉBEC, ONTARIO, CANADA, 2012 ET 2021

	Taux de chômage		Taux d'emploi	
	2012	2021	2012	2021
Femmes immigrantes Québec	11,9 %	9,6 %	51,4 %	57,3 %
Population née au Canada (Québec)	6,2 %	4,8 %	57,1 %	56,3 %
Femmes immigrantes Ontario	8,9 %	9,2 %	49,7 %	52,2 %
Femmes immigrantes Canada	8,7 %	9,0 %	51,5 %	54,5 %

Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active, 2021, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

En 2021, les femmes immigrantes au Québec avaient une rémunération hebdomadaire moyenne inférieure de 7 % par rapport aux Québécoises nées au Canada. Cet écart date au moins de la dernière décennie et s'est maintenu au fil du temps.

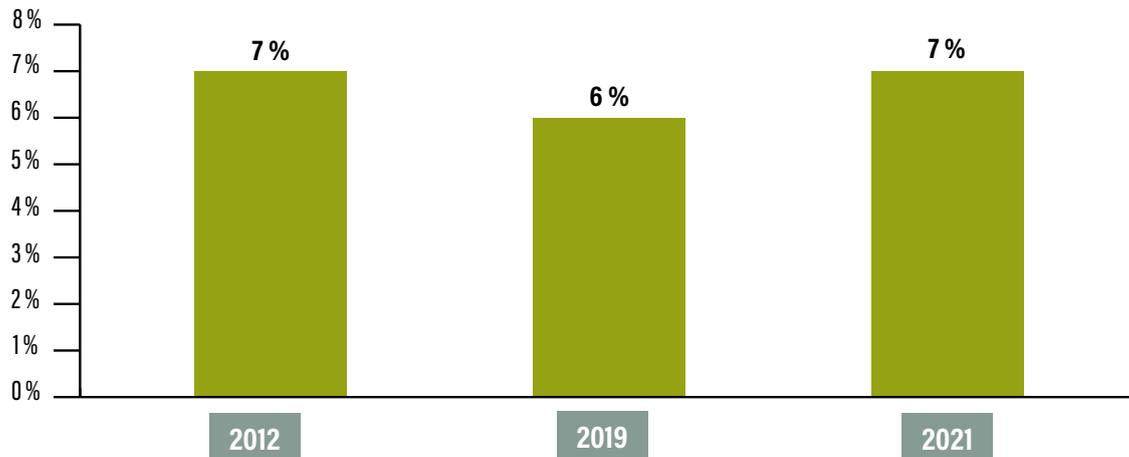
« Les femmes que nous accompagnons sont nombreuses à subir de la discrimination sur leur lieu de travail. Parmi ces discriminations, il y a les préjugés et les comportements hostiles envers celles qui portent le voile. On nous a aussi signalé des comportements discriminatoires au moment de l'embauche visant des femmes qui affichent un signe religieux visible, car elles peuvent être perçues comme non crédibles, et leurs compétences sont alors peu évaluées. Nous organisons des cohortes où les femmes peuvent s'exprimer et recevoir du soutien. Dans ces cohortes, certaines participantes disaient qu'elles sont perçues comme « dociles » ou « soumises » dans leur milieu de travail, ce qui conduit les employeurs à leur donner une charge de travail supérieure aux autres collègues. »

– Institut F

Graphique 23

L'ÉCART DE LA RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE MOYENNE ENTRE LES FEMMES IMMIGRANTES ET CELLES NÉES AU CANADA SE MAINTIENT AU QUÉBEC

(ÉCART DE RÉMUNÉRATION HEBDOMADAIRE DES FEMMES IMMIGRANTES ET NÉES AU CANADA, 15 ANS ET PLUS, 2012-2021)



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active, 2021, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

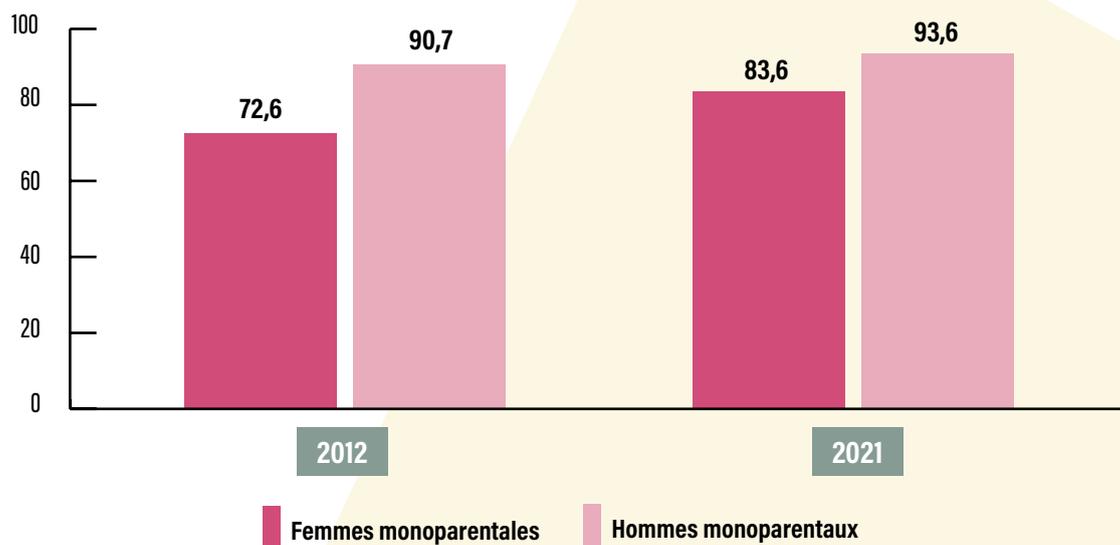
Les mères monoparentales

Pour les mères monoparentales, il peut s'avérer difficile de se maintenir en emploi tout en assumant seules le soin des enfants, surtout lorsque ces derniers sont jeunes. De 2012 à 2021, leur situation d'emploi s'est améliorée avec une meilleure participation au marché du travail (augmentation de 11 points de pourcentage en 9 ans), mais leur taux d'emploi est toujours inférieur à celui des hommes en situation monoparentale.

Graphique 24

BIEN QUE LA SITUATION SE SOIT AMÉLIORÉE DEPUIS 2012, LES MÈRES MONOPARENTALES SONT MOINS PRÉSENTES QUE LES PÈRES MONOPARENTAUX SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

(TAUX D'EMPLOI DES MÈRES MONOPARENTALES ET PÈRES MONOPARENTAUX, 25-54 ANS, 2012-2021)



Source : Statistique Canada (SC), Enquête sur la population active, 2021, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

Les femmes en situation d'itinérance

« De nombreuses femmes itinérantes ont très peu été à l'emploi durant leur vie et vivent de nombreux enjeux d'insertion à l'emploi. Il faut être capables de trouver des emplois adaptés à leur situation, et la réinsertion à l'emploi peut débiter par du bénévolat. Il est difficile de les replacer rapidement dans des emplois à temps plein et dans des conditions plus contraignantes. Les femmes en situation d'itinérance ayant la capacité de travailler peuvent souffrir de discrimination. »

– Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM)

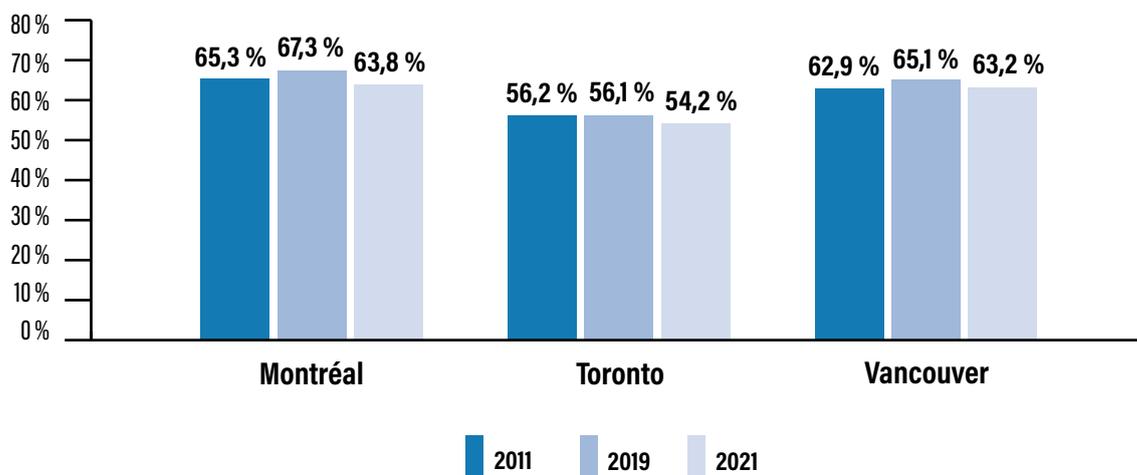
Les filles et les adolescentes

En 2021, les jeunes femmes du Grand Montréal avaient un taux d'activité plus faible que les femmes âgées entre 25 et 54 ans. Cette situation est normale, car les jeunes femmes sont nombreuses à être aux études durant cette période de leur vie. Cependant, lorsqu'on compare leur taux d'activité (63,8 %) à celui des jeunes Torontoises (54,2 %) ou Vancouveroises (63,2 %), elles sont plus nombreuses à être présentes sur le marché du travail.

Graphique 25

LES JEUNES FEMMES DU GRAND MONTRÉAL SONT PLUS ACTIVES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL QUE LES JEUNES FEMMES DE TORONTO ET DE VANCOUVER

(TAUX D'ACTIVITÉ, FEMMES 15 À 24 ANS, 2011, 2019 ET 2021)

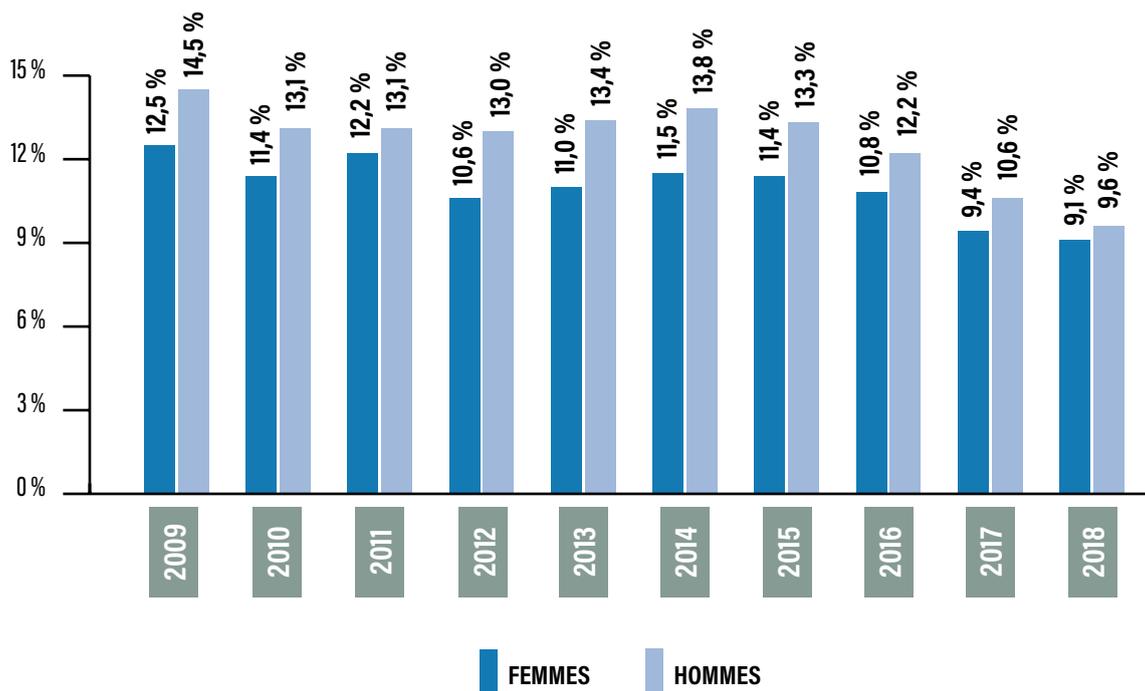


Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0385-01 Caractéristiques de la population active, données annuelles.

Au Québec, les jeunes femmes âgées entre 15 et 29 ans sont moins susceptibles de n'être ni en emploi, ni aux études et ni en formation. En effet, en 2018, seulement 9,1 % des jeunes femmes étaient dans cette situation, comparativement à 9,6 % des jeunes hommes. Depuis 10 ans, autant pour les femmes que pour les hommes, la situation s'améliore avec moins de jeunes qui n'ont aucune forme d'occupation.

Graphique 26
LES JEUNES FEMMES AU QUÉBEC SONT MOINS SUSCEPTIBLES QUE LES JEUNES HOMMES DE N'ÊTRE NI EN EMPLOI, NI EN FORMATION OU AUX ÉTUDES

(TAUX DE JEUNES NI EN EMPLOI, NI AUX ÉTUDES, NI EN FORMATION (NEET) SELON LE SEXE, 15-29 ANS, QUÉBEC, 2009 À 2018)



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 1998 à 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

« Les jeunes femmes rencontrent certains problèmes quand elles sont en emploi. Elles peuvent vivre du harcèlement et du sexisme, des commentaires à connotation sexuelle ou sexistes de la part de la clientèle (premiers emplois à la caisse, par exemple), ce qui n'arrive pas aux jeunes garçons. Les discriminations de genre ont tendance à s'instaurer dès les premiers emplois. Par exemple, dans les épiceries, les emplois de ramasseur de chariots ou d'emballeurs sont réservés aux garçons, et ceux-ci sont mieux payés que les filles, notamment parce qu'ils reçoivent ainsi des pourboires. »

- Y des femmes de Montréal

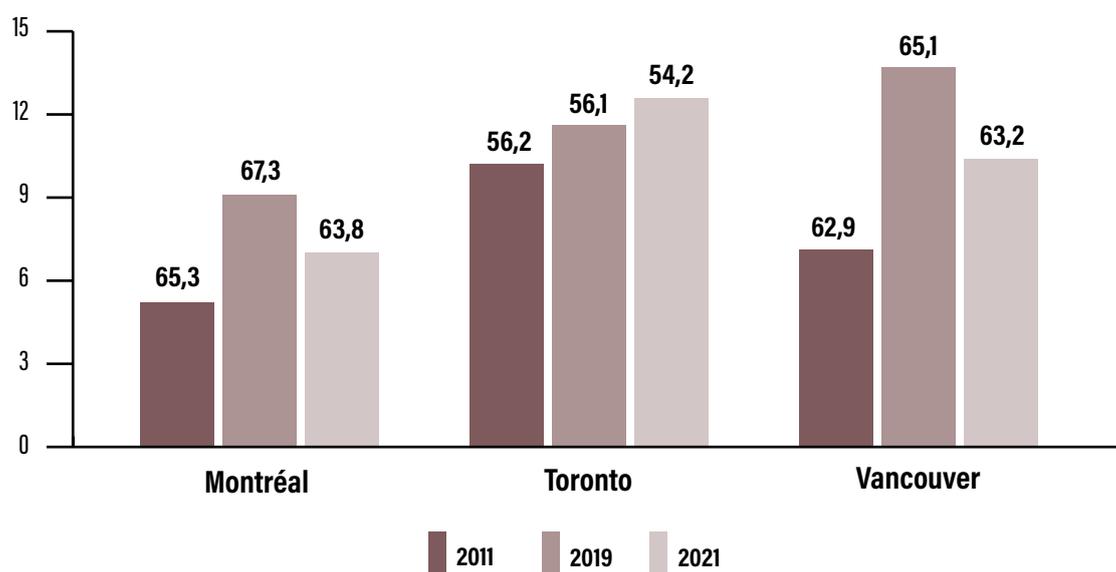
Les femmes âgées

En 2021, les femmes âgées du Grand Montréal avaient un taux d'activité plus faible que les femmes âgées entre 25 et 54 ans, soit le principal groupe actif sur le marché du travail. Il est également normal qu'il en soit ainsi, car les femmes âgées sont nombreuses à être retraitées à cette période de leur vie. Cependant, lorsque l'on compare leur taux d'activité (7 %) à celui des Torontoises (12,6 %) ou des Vancouveroises (10,4 %) âgées, elles sont significativement moins nombreuses à être présentes sur le marché du travail.

Graphique 27

LES ÂÎNÉES DU GRAND MONTRÉAL SONT MOINS ACTIVES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL QUE LES ÂÎNÉES DE TORONTO ET VANCOUVER

(TAUX D'ACTIVITÉ, FEMMES 65 ANS ET +, 2012-2021)



Source : Statistique Canada. Tableau 14-10-0385-01 Caractéristiques de la population active, données annuelles.



CONCLUSION

Vous l'aurez constaté en filigrane des pages précédentes : en matière d'équité, d'inclusion et de justice, notre communauté a encore beaucoup de travail à accomplir. Des progrès indéniables ont été réalisés au fil des années et des décennies, à telle enseigne que le Québec et le Grand Montréal peuvent se comparer avantageusement avec plusieurs de leurs voisins. Ces avancées doivent être reconnues et célébrées, mais ne doivent pas servir de prétexte pour ignorer le chemin qui reste à faire. Malgré nos progrès collectifs, de nombreuses femmes et filles - et particulièrement celles qui appartiennent à des groupes marginalisés - ont été laissées derrière.

Heureusement, plusieurs d'entre elles peuvent compter sur des ressources, notamment communautaires, pour faire face aux obstacles qui se dressent devant elles. Vous avez eu la chance de lire, au fil du présent rapport, les commentaires et le fruit d'analyses judicieuses produites par plusieurs de ces organisations.

Les organismes communautaires avec qui nous avons discuté au cours de cet exercice rencontrent des défis importants pour s'acquitter de leur mission. Tout d'abord, ils font face à une importante pénurie de main-d'œuvre. Ils ont de la difficulté à retenir leurs collaborateurs et collaboratrices, car il leur est bien difficile de faire concurrence aux entreprises privées à la recherche de talents. Par ailleurs, l'insuffisance et le caractère instable du financement (issu de bailleurs de fonds publics ou privés) demeurent des enjeux pouvant freiner leur capacité de répondre aux besoins des personnes qu'ils accompagnent. La pandémie a confirmé le rôle essentiel de ces organisations, en parallèle des services publics fournis par l'État, dans l'accompagnement de femmes de tous les horizons. Pour leur permettre d'accomplir ce travail indispensable, les investissements destinés aux organismes communautaires doivent soutenir la mise en œuvre de nouveaux projets, mais aussi la poursuite de leur mission et de leurs activités de base.

Nos échanges avec les organismes communautaires consultés nous ont permis d'identifier deux chantiers pour permettre, tant aux services publics qu'aux organisations privées, de mieux les accompagner :

1) Pour les gouvernements, il est essentiel de maintenir et d'accroître le financement aux organismes communautaires. Il est également important de mettre en place des lois et des programmes publics qui soient en adéquation avec la réalité des femmes sur le terrain, et qui soutiennent ces dernières plutôt que de leur imposer des fardeaux supplémentaires. Les dossiers touchant la lutte contre l'itinérance, la lutte contre les violences faites aux femmes et le soutien à la santé mentale des personnes vulnérables sont parmi les plus cités.

2) Pour les bailleurs de fonds privés comme la Fondation du Grand Montréal ou d'autres fondations philanthropiques, il est demandé d'accroître la portée et de renforcer les capacités des organismes communautaires, non seulement en participant au financement de leurs projets mais aussi en portant leurs voix. Les organismes œuvrant auprès des femmes et des filles sont parmi les mieux placés pour soulever les enjeux, les tendances, les besoins et les pistes de solution que notre communauté peut mettre en place pour bâtir une société plus juste, plus inclusive et plus équitable pour tous et pour toutes.

Par le rapport que vous venez de lire, la Fondation du Grand Montréal espère avoir amené une pierre de plus à cet édifice. Mais c'est à chacun et chacune d'entre nous qu'il appartient de préparer la suite.

BIBLIOGRAPHIE

Statistique Canada, Dictionnaire du recensement
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/98-301-X>

ONU femmes, Foire aux questions : Formes de violence à l'égard des femmes et des filles
<https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women>

Gouvernement du Canada, À propos de la santé mentale
<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/sante-mentale.html>

Jeunesse, J'écoute, 2SLGBTQ+ : Qu'est-ce que cela signifie?
<https://jeunessejecoute.ca/information/2slgbtq-ca-veut-dire/>

Gouvernement du Canada, Terminologie LGBTQ2 – Glossaire et acronymes fréquents
<https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/sois-toi-meme/glossaire-lgbtq2.html>

L'encyclopédie canadienne, Bispiritualité
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/two-spirit>

Interligne, Inclusion LGBTQ+
<https://interligne.co/>

Institut national de la santé publique du Québec, Les populations autochtones au Québec
<https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante/la-violence-vecue-en-milieu-autochtone>

Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 : Guide des concepts et méthodes, Cloutier, Grondin et Lévesque
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-654-x/89-654-x2018001-fra.pdf?st=Cn1al2Rs>

Santé Montréal, Population racisées
<https://santemontreal.qc.ca/population/coronavirus-covid-19/situation-du-coronavirus-covid-19-a-montreal/point-sante/populations-racisees/>

Ligue des droits et libertés, Personne racisée ou racialisée
<https://liguedesdroits.ca/lexique/personne-racisee-ou-racialisee/>

Ministère de la Santé et des Services sociaux, Familles monoparentales
<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/statistiques-donnees-sante-bien-etre/statistiques-de-sante-et-de-bien-etre-selon-le-sexe-volet-regional/familles-monoparentales/>

Observatoire canadien sur l'itinérance, La définition canadienne de l'itinérance
<https://homelesshub.ca/sites/default/files/COHhomelessdefinitionFR.pdf>

Statistique Canada, Catégories d'âge - groupes établis selon le cycle de vie
<https://www.statcan.gc.ca/fr/concepts/definitions/age2>

Office québécois de la langue française, Grand dictionnaire terminologique, fiche « intersectionnalité »
https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26532478

Corbeil, C. Harper, E., Marchand, I. Fédération des maisons d'hébergement pour femmes et Le Gresley, S-M (2018). L'intersectionnalité, tout le monde en parle ! Résonance et application au sein des maisons d'hébergement pour femmes. Montréal : Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes
https://reqef.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/23/rapport_intersectionnalite_corbeil_harper_marchand_fede_final.pdf

Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances (France), Qu'est-ce que le sexisme ?
<https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/dossiers/sexisme-pas-notre-gendre/vos-droits/>

Statistique Canada. 2022. (tableau). Profil du recensement, Recensement de la population de 2021, produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 27 avril 2022
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Statistique Canada. 2017. Profil du recensement, Recensement de 2016, produit n° 98-316-X2016001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 29 novembre 2017
<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Statistique Canada. Tableau 17-10-0135-01 Estimations de la population, 1er juillet, selon la région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement, limites de 2016
<https://doi.org/10.25318/1710013501-fra>

Statistique Canada. Tableau 13-10-0817-01 Caractéristiques socioéconomiques de la population lesbienne, gaie et bisexuelle, 2015 à 2018
<https://doi.org/10.25318/1310081701-fra>

Fontaine, E., Antoine, J., Vaillancourt, J. (2021) Résultats de l'enquête "Portrait des femmes de la diversité sexuelle au Québec". Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ),
<https://rlq-qln.ca/wp-content/uploads/2021/06/Rapport-du-RLQ-Portrait-des-femmes-de-la-diversite%CC%81-sexuelle-au-Que%CC%81bec-1-1.pdf>

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2021). Les femmes avec incapacité : un portrait statistique de leurs conditions de vie et de leur participation sociale, Drummondville, Secrétariat général, communications et affaires juridiques, L'Office, 62p.,
https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Enquetes/Internes/Femmes_incapacite_au_Quebec.pdf

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. 2016-2020, PORTRAIT de l'immigration permanente au Québec selon les catégories d'immigration
http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/Portraits_categories_2016-2020.pdf

LATIMER, Eric, et François BORDELEAU. Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018, Ministère de la Santé et des Services sociaux, mars 2019
<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2018/18-846-10W.pdf>

Ministère de la Sécurité publique (2022). Criminalité au Québec – Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2019
<http://www.quebec.ca/gouv/ministere/securite-publique/publications/statistiques-criminalite-quebec>

Ministère de la Sécurité publique (2022). Criminalité au Québec – Principales tendances 2019
<http://www.quebec.ca/gouv/ministere/securite-publique/publications/statistiques-criminalite-quebec>

Université de Sherbrooke, Violence conjugale subie par les femmes en temps de pandémie : Une enquête qui en dit long, Pelletier, Therrien, Picard-Turcot, Généreux, 2022
<https://www.usherbrooke.ca/actualites/nouvelles/details/47505>

UN Women (2020). *Overview : How to use the RESPECT framework implementation guide*. <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/RESPECT-implementation-guide-Overview-en.pdf>

Statistique Canada. Tableau 35-10-0166-01 Agressions sexuelles autodéclarées depuis l'âge de 15 ans
<https://doi.org/10.25318/3510016601-fra>

Statistique Canada. Tableau 14-10-0353-01 Capacité d'hébergement, nombre de lits et de refuges pour les refuges d'urgence, logements de transition et refuges pour victimes de violence familiale pour le Canada et les provinces, Emploi et Développement social Canada
<https://doi.org/10.25318/1410035301-fra>

Statistique Canada. Tableau 35-10-0168-01 Victimation avec violence autodéclarée chez les Autochtones
<https://doi.org/10.25318/3510016801-fra>

BUKKFALVI-CADOTTE, Alix (2021). « La maltraitance envers les personnes âgées au Québec : liens avec les violences vécues antérieurement », Zoom société, no 1, novembre, Institut de la statistique du Québec, p. 1-9.
<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/maltraitance-envers-personnes-ainees-quebec-liens-avec-violences-vecues-anterieurement.pdf>

Statistique Canada. Tableau 13-10-0096-01 Caractéristiques de la santé, estimations annuelles
<https://doi.org/10.25318/1310009601-fra>

Enquête SAVIE-LGBTQ+. Analyses statistiques : Chaire de recherche sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres (CR-DSPG), Université du Québec à Montréal (UQAM)

Statistique Canada. Tableau 13-10-0809-01 Santé des Canadiens et COVID-19, par région, âge, genre de la personne et autres caractéristiques
<https://doi.org/10.25318/1310080901-fra>

Statistique Canada. Tableau 41-10-0021-01 Autoévaluation de la santé mentale et pensées suicidaires selon l'identité autochtone, le groupe d'âge et le sexe
<https://doi.org/10.25318/4110002101-fra>

Centraide du Grand Montréal. Des sources de stress qui s'accumulent sein des familles, 10 mai 2021, <https://bit.ly/3a08XqF>

Association d'études canadiennes. Sondage Léger mené en partenariat avec l'Association d'études canadiennes, les perspectives de la santé mentale de 2021, 13 janvier 2021
<https://acs-aec.ca/wp-content/uploads/2021/01/Sante%CC%81-mentale-et-confinement-1-13-janvier-2021.pdf>

Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM), 2000SOLUTIONS Pour mettre fin à l'itinérance. Bilan des résultats
<https://2000solutions.mmfim.ca/page/bilan>

Secrétariat à la jeunesse et Institut de la Statistique du Québec, Vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans
<https://statistique.quebec.ca/vitrine-15-29-ans/#/>

Levesque, P., Rassy, J., Genest, C. (2022). Le suicide au Québec : 1981 à 2019 — Mise à jour 2022. Québec, Bureau d'information et d'études en santé des populations, Institut national de santé publique du Québec. 56 pages
<https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2842-suicide-quebec-2022.pdf>

GINGRAS, Lucie (2020). Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec 2019. Portrait de la maltraitance vécue à domicile, Québec, Institut de la statistique du Québec, 153 p.
https://bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01670FR_Maltraitance_Ainees2020A00F00.pdf

Statistique Canada. Tableau 14-10-0385-01 Caractéristiques de la population active, données annuelles
<https://doi.org/10.25318/1410038501-fra>

Statistique Canada. Tableau 14-10-0378-01 Caractéristiques de la population active, moyennes mobiles de trois mois, données non désaisonnalisées
<https://doi.org/10.25318/1410037801-fra>

Institut de la statistique du Québec, Rémunération horaire et rémunération hebdomadaire, résultats pour les personnes immigrantes et celles nées au Canada
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/remuneration-horaire-et-remuneration-hebdomadaire-resultats-pour-les-personnes-immigrantes-et-celles-nees-au-canada>

Statistique Canada. Tableau 11-10-0135-01 Statistiques du faible revenu selon l'âge, le sexe et le type de famille économique
<https://doi.org/10.25318/1110013501-fra>

Institut de la statistique du Québec, Répartition des travailleurs salariés non étudiants dans les trois niveaux de qualité de l'emploi
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/repartition-des-travailleurs-salaries-non-etudiants-dans-les-trois-niveaux-de-qualite-de-l-emploi>

Institut de la statistique du Québec, Emploi et part de l'emploi à temps plein selon l'industrie ou le groupe professionnel
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/emploi-et-part-de-l-emploi-a-temps-plein-selon-lindustrie-ou-le-groupe-professionnel>

Statistique Canada. Tableau 14-10-0364-01 Caractéristiques de la population active selon la province, la région et le groupe autochtone
<https://doi.org/10.25318/1410036401-fra>

Institut de la statistique du Québec, Indicateurs du marché du travail pour les personnes immigrantes, <https://statistique.quebec.ca/fr/document/indicateurs-du-marche-du-travail-pour-les-personnes-immigrantes>

Institut de la statistique du Québec, Responsabilités familiales et travail,
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/responsabilites-familiales-et-travail>

Institut de la statistique du Québec, Regard statistique sur la jeunesse,
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/regard-statistique-sur-la-jeunesse>

REMERCIEMENTS



Équipe de l'Institut du Québec

Mia Homsy
Daye Diallo
Dina Hussein

Équipe Signes vitaux FGM

Catherine Fiset
Marion Daul

Traduction

Daniel Chonchol

Révision

Traductions Hermès

Graphisme

Patricia Gaury

Impression

Protech LP

Pour en savoir plus sur les initiatives
Signes Vitaux^{MD} à travers le Canada :
www.vitalsignscanada.ca



FONDATIONS
COMMUNAUTAIRES
DU CANADA

Signesvitaux^{MD}

La marque de commerce Signes Vitaux^{MD}
est utilisée avec la permission de Fondation
communautaires du Canada

Also available in English.

ISBN : 978-2-924893-28-9



Fondation du Grand Montréal

La Fondation du Grand Montréal, une fondation communautaire

Les fondations communautaires sont des organismes de bienfaisance qui se consacrent à améliorer la vie des communautés de territoires spécifiques en regroupant les dons de bienfaisance de donateurs et donatrices pour créer des fonds de dotation, puis en redistribuant dans le milieu sous forme de subventions le revenu que ces placements rapportent. Les fondations communautaires jouent également un rôle social clé en surveillant la qualité de vie dans leur région et en réunissant personnes, idées et ressources pour bâtir des communautés plus fortes et résilientes.

NOTRE MISSION

La FGM est au service et à l'écoute de sa communauté. En collaboration avec ses partenaires, elle mobilise les ressources philanthropiques, diffuse des connaissances, catalyse des initiatives et soutient la communauté, afin de faire progresser les Objectifs de développement durable (ODD) dans le Grand Montréal.

NOTRE VISION

La Fondation du Grand Montréal aspire à une communauté exempte de pauvreté et de discrimination, où toutes et tous peuvent réaliser leur potentiel et vivre dans un environnement sain, aujourd'hui et dans l'avenir.

NOS VALEURS

- **JUSTICE, ÉQUITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION** : Œuvrer à éliminer toute forme de discrimination. Amplifier la voix des groupes sous-représentés et s'assurer que tout individu se sente inclus, valorisé et respecté.
- **COLLABORATION** : Faciliter le partage des expertises et des idées, et rassembler les forces de la communauté.
- **ÉCOUTE** : Être attentive aux besoins et aux solutions identifiées par la communauté, et développer des relations fondées sur la confiance.
- **CRÉATION ET INNOVATION** : Expérimenter et adopter des approches novatrices pour accroître son agilité ainsi que son impact sur la communauté.
- **INTÉGRITÉ** : Faire preuve d'honnêteté, de transparence, d'éthique, d'humilité, d'imputabilité et de professionnalisme.



Fondation du Grand Montréal



Fondation du Grand Montréal

505, boul. René-Lévesque O.
Bureau 1000
Montréal (Québec) H2Z 1Y7

☎ 514 866-0808
✉ info@fgmtl.org

www.fgmtl.org



OBJECTIFS  **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

La FGM est un organisme de bienfaisance dûment enregistré auprès de l'Agence de revenu du Canada sous le numéro 88197 9124 RR 0001.